

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran
Ecole Doctorale de Français
Pole Ouest

Antenne d'Oran

Mémoire pour l'obtention du diplôme

De magistère en français

OPTION : DIDACTIQUE

**La synthèse de documents et les difficultés
rencontrées par les apprenants : Cas de la 3^{ème} A.S**

Présenté et soutenu publiquement par :

M.Fetouh Benyebka

sous la direction de :

M. Ghellal Abdelkader

Membres du jury :

M. Mebarki Belkacem	Maître de conférences	Président
M. Ghellal Abdelkader	Maître de conférences	Rapporteur
Mme. Lalaoui Fatima Zohra	Professeur	Examinatrice
Mme. Bouhadiba Lalloucha	Maître de conférences	Examinatrice

Année universitaire 2009/2010

Remerciements

Je remercie Dieu d'avoir affermi mes pas.

*Je tiens à remercier toute personne qui m'a aidée
pour achever ce modeste travail ; en particulier
M. Touati Mohamed.*

Introduction :

Le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion portée sur la technique de la synthèse de documents et ses difficultés dans l'enseignement du F.L.E plus précisément en classe de terminale.

La technique de la synthèse de documents est un outil conceptuel introduit pour la première fois dans le nouveau programme de français en Algérie. Cette technique exige de la part des apprenants quelques connaissances de base : une bonne lecture, un esprit analytique, une compréhension des documents écrits et une maîtrise de la langue.

Cependant, il semblerait que la majorité des apprenants ne maîtrisent pas cette technique. Certains enseignants interrogés ont mis l'accent sur quelques difficultés rencontrées dans ce type d'activité.

Il est bien évident que la technique du résumé est considérée comme un prérequis de base pour amener l'apprenant à maîtriser cette technique un peu complexe.

Durant notre passage, nous avons constaté que cette technique du résumé n'est pas parfaitement maîtrisée par les apprenants.

De ce fait, est-il possible que l'apprenant puisse maîtriser une nouvelle technique plus complexe que le résumé ?

D'autre part, il nous semble que l'exercice de la synthèse de documents tel qu'il est conçu en terminale serait derrière l'échec constaté.

Dans le cadre scolaire, la technique de la synthèse de documents est soumise à d'autres difficultés : d'une part, le problème de la langue et de la compréhension de l'écrit que nous qualifions comme difficultés majeures, d'autre part, le nouveau programme qui nous paraît très ambitieux.

Pour toutes ces raisons, nous amèneront à nous interroger sur la didactique mise en exergue pour assurer les conditions optimales de l'enseignement/apprentissage de la technique de la synthèse de documents.

Il est clair qu'une technique comme la synthèse de documents est complexe et rigoureuse demandant un entraînement méthodique colossal.

Notre recherche a pour objectif de discuter de ces obstacles afin de proposer une véritable didactique de la synthèse de documents.

Pour ce faire, nous allons suivre quelques démarches à travers lesquelles nous souhaitons montrer la réalité dans laquelle s'exerce la technique de la synthèse de documents dans la classe de français.

Notre travail s'articule sur trois chapitres :

Précisons d'abord que nous adresserons, dans un premier temps, un questionnaire aux enseignants pour avoir une idée sur le sujet.

Puis, dans le chapitre **I**, intitulé « La technique de la synthèse », nous montrerons que la technique de la synthèse de documents (comme toute technique d'expression écrite) demeure indispensable dans l'enseignement /apprentissage de la langue française, malgré sa rigueur et sa complexité.

En d'autres termes il s'agit d'un aperçu théorique sur les caractéristiques de la synthèse de documents.

Dans le chapitre **II**, intitulé « protocole d'enquête », nous présenterons notre enquête sur :

Les objectifs du nouveau programme qui est très ambitieux.

Le document d'accompagnement.

Le projet I du manuel scolaire de la 3^{ème} année secondaire.

Les résultats obtenus par le questionnaire.

A la fin de ce chapitre nous présenterons les résultats du test que nous avons proposé pour les apprenants : un exercice sur la synthèse de documents.

Enfin, dans le chapitre **III**, intitulé « propositions didactiques », nous proposons quelques solutions didactiques pouvant aider l'enseignant dans sa tâche mais aussi et surtout amener l'apprenant algérien à maîtriser cette technique.

Les techniques d'expression écrite sont multiples. Chacune d'elles a son propre objectif. Leur intérêt varie tout comme le degré de leur complexité.

1. L'intérêt de la synthèse de documents :

Quotidiennement, nous utilisons l'acte de synthèse et bien sûr celui de l'analyse. Il est impossible de synthétiser sans analyser, ce sont deux actes qui se complètent au service de la compréhension intellectuelle. De manière habituelle et spontanée, nous utilisons des expressions qui renvoient aux deux termes cités en haut. Pour l'analyse, nous disons parfois : « c'est vraiment détaillé », « c'est bien réfléchi » et pour la synthèse nous employons : « dis-le en deux mots », « en grosso modo » ...

La majorité se met en connivence pour la grande estime des deux actes ; analyser et synthétiser. La critique est faite dès qu'il y a anomalie : « c'est mal analyser », « vous auriez dû dire l'important ». Le point d'interrogation qui se manifeste est le fait que tout un chacun puisse exercer aisément ces deux actes ; en particulier les apprenants dans le cadre scolaire.

Bien que toute synthèse soit au début compliquée, difficile, elle met en relation simplicité et rigueur. Simplicité, parce que la technique de la synthèse de documents est assimilable et rigueur car elle exige une accommodation générale pour déduire un grand bénéfice.

De même et vu son importance, elle figure aussi dans le programme de la classe de la terminale en Algérie. C'est la technique pratiquée presque quotidiennement dans le côté professionnel ou scolaire.

La synthèse de documents met en interaction différentes opérations intellectuelles : compréhension et analyse de l'écrit, confrontation, construction de la synthèse (plan) et rédaction.

Cette technique porte sur l'analyse de plusieurs textes dont le sujet est le même ; son objectif est d'arriver à un texte de synthèse.

Aussi, appliquer la synthèse de documents est une façon de vérifier si l'apprenant est prêt à affronter n'importe quel examen en production écrite, s'il a assimilé aussi bien les stratégies de lecture que celles d'écriture.

Une fois la technique maîtrisée, l'apprenant reste à l'aise dans n'importe quel concours. Et encore, elle lui servira dans la vie professionnelle.

2. La différence entre l'analyse et la synthèse :

Il est vrai que l'acte d'analyse précède toujours l'acte de synthèse et entre les deux s'établit une relation de complémentarité.

Cependant, les deux opérations comportent des points qui les rendent disparates. Premièrement au niveau des objectifs, deuxièmement au niveau des attentes. Voyons plus clair.

2.1. Les objectifs :

L'acte d'analyser nécessite un approfondissement dans l'opération qu'effectue la mémoire humaine. De plus, c'est une vue concrète pour un ensemble où l'objectif est de discerner les différents éléments qui le constituent.

Quant à la synthèse, c'est la représentation d'un acte de communication avec autrui afin de lui exposer un tout cohérent. Elle est aussi un moyen de communication avec soi-même ; quand nous sommes face à d'innombrables informations et que nous risquons de se perdre au milieu, elle permet de se recentrer pour continuer le travail.

2.2 Les attentes :

Il faut être conscient que ce que l'on attend d'une synthèse est différent de celui de l'analyse. La question est simple. Observons cet exemple : Quand vous reviendrez d'une visite médicale, la famille inquiète, n'avait que faire de savoir qu'il y avait un monde fou à l'hôpital et que les patients se comportaient comme s'ils étaient dans un marché.

Cependant, la famille s'intéressait à la synthèse de votre bilan fait par le médecin. Par contre, quand vous reviendrez d'un voyage touristique des Etats Unis, le court commentaire que vous avez présenté « c'était splendide » ne donnait aucun détail ; votre destinataire s'attendait à ce que vous étaliez plusieurs détails.

Ce que nous pouvons déduire, est que chacun des actes, analyse et synthèse, ont leurs propres attentes, nous les rassemblons ainsi :

***Attentes de l'analyse :**

- Obtenir la concision des réponses aux questions posées.
- Découvrir le sujet d'une manière successive pour en comprendre la teneur.
- Comprendre la logique du raisonnement.
- Comprendre l'articulation du raisonnement.
- Connaître un domaine particulier au sujet

***Attentes de la synthèse :**

- Découvrir le sujet de manière générale et rapide.
- Avoir les éléments qui se mémorisent facilement.
- Retenir l'essentiel.
- Accéder à l'information sans subjectivité.

3. La définition de la synthèse de textes :

Avant de donner quelques définitions relatives à la synthèse, il est préférable de cerner la notion de contraction qui semble être une étape nécessaire pour construire une synthèse. La contraction de texte : exercice qui consiste à réécrire un texte donné en le réduisant et en le résumant. Les limites de cette contraction pouvant être préétablies, en nombre de mots par exemple.

« La contraction de texte est une sorte de traduction intralinguale (à l'intérieur de la langue) et présente le double avantage de constituer une vérification de la compréhension du texte et de proposer une reformulation qui exige des transformations morphosyntaxiques (nominalisation, enchâssements, etc. »¹

D'après le dictionnaire électronique « LE PETIT LA ROUSSE », le mot synthèse est défini de la sorte : *Synthèse : (grec sunthesis, réunion) → nom féminin. Opération intellectuelle par laquelle on réunit un tout cohérent, structuré et homogène divers éléments de connaissance concernant un domaine particulier. (La synthèse est l'opération inverse de l'analyse.) »*

Une autre définition relative à la synthèse que nous avons pu relever est la suivante : *« synthèse nom commun → féminin (synthèses). Union de plusieurs notions ou de plusieurs choses en un tout organisé, cohérent et offrant une vision globale. »²*

D'après ces définitions, nous pouvons manifester le caractère fondamental de la synthèse à savoir : son appui sur différents éléments pour reconstruire un tout cohérent.

En ce qui concerne la technique de la synthèse de documents, c'est une épreuve qui ressemble au résumé. Souvent nous croyons que rédiger une synthèse de documents ; c'est rédiger un résumé. Certes, la ressemblance existe mais la synthèse a un objectif plus large que celui du résumé.

¹ Galisson. R, Coste. D, *Dictionnaire de la didactique des langues*, Librairie HACHETTE, 1976, p 124

² Dictionnaire électronique, *Dicos Encarta*, 2008

Pour réaliser une synthèse de documents, il doit y avoir deux ou trois textes, généralement trois, qui proviennent de différents auteurs traitant le même sujet. C'est une technique d'expression écrite qui est plus complexe que le résumé d'un seul document écrit.

Son objectif est la confrontation et la reconstitution des textes traités en un seul texte reformulé par un vocabulaire personnel.

Afin que nous puissions bien cerner la notion de « synthèse de textes » dans un cadre didactique, nous proposons les critères tels qu'ils se présentent dans les concours de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (E. S. C. P) : « *vous présenterez en 300 mots (tolérance de 10%) une synthèse des trois textes ci-après, en confrontant sans aucune appréciation personnelle et en évitant autant que possible les citations, les divers points de vue exprimés par les auteurs* ». ¹

En s'appuyant sur cette consigne, nous pouvons dégager clairement les différences et les ressemblances entre la synthèse et le résumé.

Nous tenterons de montrer ces deux aspects dans le passage qui suit.

4. La différence entre le résumé et la synthèse de textes :

L'étude de la synthèse de textes a beaucoup d'affinités avec le résumé. Sachant que le résumé ² est une sorte de contraction de texte, c'est-à-dire une épreuve de compréhension et de discernement d'éléments textuels. Cette affinité engendre souvent une seule conception pour deux appellations.

Leurs ressemblances résident principalement dans :

- *La présence d'une culture riche.
- *La rigueur et l'approfondissement de l'esprit.
- *La réflexion logique.
- *Une qualité de base au niveau de l'expression écrite.
- *Un vocabulaire riche.
- *La concision à traduire la pensée.
- *L'élégance du style.
- *Une bonne présentation de la copie.
- *L'objectivité de l'écrivain.
- *La stricte limitation du nombre des mots.

¹ Prévost. R, Morfaux. Louis-Marie, *Résumé&Synthèse de texte, Méthode et Exercices corrigés*, ARMAND COLIN/SEJER, coll. Cursus, Paris, 2004, P156.

² Fournier. J, Dutertre. R, *Le résumé de texte par l'exemple*, ROUDIL, Paris, 1989.

Les points suscités montrent à quel point l'interférence est grande entre les deux techniques. Cependant, la différence entre le résumé est la synthèse de textes se focalise sur les différents textes, sur lesquels s'appuie cette technique, contrairement au résumé qui traite un seul texte.

« On appelle résumé une contraction d'un seul texte en un nombre de mots imposés..... la note de synthèse, elle, est le résumé de plusieurs textes qui se complètent ou plus généralement défendent des points de vue différents. Il y a alors confrontation de textes. »¹

En effet, nous pouvons déduire les trois points essentiels distinguant la synthèse de texte du résumé :

*La synthèse de textes porte sur plusieurs textes.

* L'indispensabilité de la confrontation entre les textes.

*La synthèse de textes inclut le résumé.

En ce qui suit, nous tenons surtout à déterminer la méthodologie de la synthèse de texte en ce qu'elle a d'exigences propres et préconise un outil méthodologique détaillé au profit d'une préparation cruciale.

Bien que la synthèse de textes implique le résumé, elle le dépasse pour un autre objectif. Il est vrai que les deux techniques incitent à réétudier le texte. Mais, le terme ne porte pas la même signification relative à la synthèse ; il est plus complexe.

La complexité de la technique de la synthèse de textes se montre dans la reconstitution totale des divers textes qui est imposée par la confrontation et la comparaison. La reconstitution doit se faire sans anéantir le sens. Pour cela, nous souhaitons montrer les spécificités de cette technique.

Il y a une différence entre la synthèse de texte et la technique du résumé. Dans la synthèse de textes, l'analyse, comme nous l'avons citée précédemment, porte sur plusieurs textes d'où sa finalité est de dégager les principales idées et les confronter par la suite.

Contrairement au résumé qui lui aussi a pour but d'arriver à une synthèse, mais d'un seul texte. La synthèse de textes est d'une spécificité sélective, parce qu'elle ne retient que les idées qui dans chaque texte ont une relation avec les idées des autres textes.

¹ Profit. Jean, *Réussir le résumé de texte et la note de synthèse*, 2^{ème} édition revue et augmentée, examens scolaires. Concours administratifs, CHRONIQUE SOCIALE, coll. L'Essentiel, Lyon, 1990, P11.

La reconstitution ne peut se réaliser que si l'apprenant s'appuie sur la confrontation et la comparaison afin de transformer le tout complexe en un tout cohérent.

Enfin, ce qui peut rendre la comparaison délicate, c'est la teneur des textes qui proviennent des différents domaines : science, philosophie, journalisme, littérature.....etc.

Voici un tableau récapitulatif concernant l'ensemble des différences et des ressemblances entre la synthèse de textes et le résumé.

Les ressemblances	Les différences
<ul style="list-style-type: none">-Le critère des mots limités.-L'objectivité et la fidélité au texte.-La correction du vocabulaire et le style personnel.	<ul style="list-style-type: none">-Travail sur plusieurs textes et non un seul.-Liberté dans l'organisation et l'ordre des idées.-L'appui sur la confrontation entre les idées pour un texte nouveau.

Nous reviendrons sur les spécificités de la synthèse de textes dans la partie (la rédaction de la synthèse).

5. L'importance de la compréhension de l'écrit pour synthétiser :

Puisque la synthèse de documents a sa propre spécificité à savoir : porter sur plusieurs textes et se baser sur la confrontation. Le rôle de la compréhension de ces textes écrits demeure primordial.

A ce moment, l'apprenant doit effectuer toutes les opérations intellectuelles nécessaires pour accéder au sens des textes qu'il étudie et pouvoir après les restituer en un seul texte hiérarchisé.

De ce fait, comprendre un texte écrit est synonyme d'accès au sens de celui-ci. Comment peut se réaliser cette compréhension ?

La compréhension d'un ou plusieurs textes écrits est liée étroitement à l'action de lire qui ne se limite pas seulement à l'activité de l'œil.

L'apprenant doit posséder certaines compétences, dont celles dites remarquables sont considérées comme essentielles. « *Un élève qui atteint les*

compétences remarquables sait lire. » ¹

Ce qu'on appelle les compétences remarquables c'est :

- Savoir mettre en relation les idées d'un texte.
- Dégager l'implicite d'un énoncé.
- Connaître le sens d'un mot à partir du contexte.

A cette intention, le lecteur est obligé de prendre une position afin de définir l'objectif de sa lecture et comprendre les documents proposés.

Dans le cadre de la didactique, le terme « compréhension » ²est défini comme étant l'opération mentale qu'effectue un auditeur pour décoder un message oral (compréhension orale), ou un message écrit (compréhension écrite).

De plus, cette opération consiste avoir la connaissance du code oral et écrit de la langue en question et connaître aussi les registres du discours des interlocuteurs ou des textes écrits.

A cet effet, l'apprenant est obligé d'effectuer une lecture purement analytique afin qu'il parvienne à la rédaction de la synthèse de textes. Il lui est impératif de définir son objectif global qu'est la synthèse des textes en passant par des sous objectifs permettant l'aboutissement à la compréhension des textes proposés .

Parmi les objectifs, il s'agit d' :

- *Emettre des hypothèses sur les types de textes proposés (narratif, argumentatif, descriptif...).
- *Découvrir le thème traité dans le texte.
- *Dégager la structure du texte.
- *Montrer la position de le/les auteur(s) par rapport au texte (objectivité/subjectivité).
- * Faire la différence entre les idées principales et les idées secondaires.
- *Dégager le champ lexical du texte.

L'importance de la compréhension de l'écrit repose sur l'atteinte des objectifs suscités pour que l'apprenant puisse restituer sa propre synthèse. Cependant assimiler une compréhension écrite dans une langue étrangère semble être différent d'une langue maternelle.

¹ Tagliante. Christine, *La classe de langue, Techniques de classe*, CLE international, Paris, 1994, p122.

² Robert. J-Pierre, *Dictionnaire pratique du FLE*, OPHRYS, cool. L'Essentiel, 2002. P32

A cet effet, l'enseignant a toujours tendance à présenter une situation de cours qui répond aux besoins des apprenants. Cette situation peut l'aider à encourager une lecture active et sélective.

Faut-il rappeler que l'apprenant étranger ne possède pas la même capacité à lire des documents écrits que l'apprenant qui suit une formation scolaire en langue maternelle. Nous rappelons qu'une bonne compréhension des documents écrits se focalise sur l'accès au sens des éléments de la langue.

« L'acquisition de la compréhension écrite en langue étrangère est un processus complexe qui résulte à la fois du transfert des connaissances en langue maternelle (car, ne l'oublions pas, l'apprenant du français langue étrangère sait lire dans sa langue maternelle. »¹

Quant aux problèmes relatifs à la compréhension de l'écrit, ils sont multiples. Ils dépendent surtout de la longueur des textes. L'apprenant algérien, d'après les avis des enseignants en Algérie, se sent démuni face à un texte long ; ceci se manifeste quand il demande souvent à son enseignant si le texte proposé est long lors de l'épreuve en langue française est du même modèle.

Si cet ennui demeure permanent chez l'apprenant algérien face aux textes proposés, c'est parce qu'il sait d'emblée qu'il doit repérer les idées du texte proposé, les stocker momentanément dans sa mémoire pour les réutiliser plus tard, ceci paraît difficile pour l'apprenant en question.

En effet, de nombreux enseignants nous ont confirmé que la difficulté chez les apprenants algériens réside particulièrement dans la non familiarisation avec ce genre de textes. Ils font preuve de faiblesse à cause de la non maîtrise de la langue.

Cet inconvénient peut rendre l'opération de la synthèse de textes difficile pour l'apprenant en français langue étrangère.

6. La méthode de la synthèse de textes :

Puisque le travail demandé est la rédaction d'une synthèse de documents, il est déconseillé devant une application rigoureuse et exigeante de s'appuyer sur l'improvisation.

Il faut bien comprendre ce qui est attendu par l'enseignant et quelle tâche devons-nous accomplir. La synthèse de textes est : « *une méthode d'approche*

¹ Cuq. J-Pierre, Gruca. Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses universitaires de Grenoble, Coll.FLE, 2003, p160.

*Qui comporte toujours deux temps : la lecture et l'élaboration d'un plan. »*¹ Il est important de prendre en considération ces deux temps et veiller à ce qu'ils soient déterminants dans la formulation d'un nouveau texte.

Le rédacteur doit prendre contact avec les textes proposés à travers la lecture. Cette dernière ne doit pas faire l'objet d'un processus visuel dans lequel, le rédacteur procède par un déchiffrement des mots sous forme de graphie. Bien au contraire, cette lecture doit être purement cognitive que visuelle, une lecture active et interactive ; lui permettant de construire du sens.

6.1. L'étude des textes :

6.1.1. La lecture globale :

pour commencer, il est préférable d'entamer une première exploration rapide qui s'effectue de texte en texte. A travers cette exploration, l'apprenant peut avoir une idée globale sur le contenu des trois textes. Cette lecture est appelée la lecture écrémage, « *La lecture écrémage consiste à parcourir rapidement un texte et de manière non linéaire : ce survol du texte donne une idée globale de son contenu.....* »²

Pendant cette lecture, l'apprenant pourra souligner des mots clés, encadrer, surligner des expressions de base. C'est l'étape préliminaire de la lecture analytique.

6.1.2. La lecture analytique :

La deuxième exploration des textes se focalise sur une lecture systématique. En étudiant les textes de manière successive, il est primordial de noter l'essentiel. Cette lecture est appelée, la lecture balayage, « *La lecture balayage permet de capter l'essentiel ou une information précise distribuée dans le texte par l'élimination rapide du reste ; il s'agit d'une lecture sélective.....* »³

Cette lecture analytique doit s'effectuer en utilisant, d'abord trois feuilles séparément pour les trois textes sur lesquelles il faut mentionner les idées principales et bien sur, s'il y a présence, les idées secondaires qui s'y annexent. L'apprenant est obligé d'atteindre une formulation claire.

¹ Stalloni. Yves, *Méthode de contraction et de synthèse de textes*, concours d'entrée aux grandes écoles ; 2^{ème} édition revue et corrigée, Marketing, Coll. Ellipses, Paris, 1988, p137.

² Cuq, J-Pierre, Gruca. Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, seconde*, Presses universitaires de Grenoble, Coll.FLE, 2003, p163.

³ .id 1

Puis, au cas où l'un des textes n'a pas de titre, il faut lui en trouver un, simplement qui caractérise son contenu. En revanche, l'apprenant ne doit pas mentionner son titre dans la copie, pour se démarquer de toute subjectivité.

Ensuite, il ne faut pas omettre de noter soigneusement les articulateurs, les exemples représentatifs et de numéroter les idées. Il y a lieu d'indiquer que tout le processus de la lecture analytique doit obéir aux critères suivants :

- Le travail doit être lent et précis.
- L'apprenant doit prendre en considération le facteur temps.
- Il est important que le relevé des textes soit parfaitement lisible.
- Il doit prendre en compte de l'espace entre la succession des idées relevées par l'analyse, afin de rendre réalisable la correction et les retouches sans frustrer la lisibilité.

En ce qui concerne les documents iconographiques, les schémas et les tableaux chiffrés, il faut en trouver la signification générale et tracer les principales idées.

Enfin, le même travail doit se faire avec les deux autres textes. La phase analytique est l'assurance d'une rigueur pour confronter toutes les idées relevées.

6.1.3. L'élaboration du plan :

Afin de ne pas se détourner de son objectif à savoir rédiger une synthèse de textes ; il n'est pas nécessaire de faire un plan détaillé pour chaque texte, cela pourrait prendre beaucoup de temps.

Il importe de classer les idées principales, les idées secondaires et les liaisons. De même, il faut que le plan soit écrit et précis.

Afin de relier les idées, on peut utiliser comme repères des flèches, des numéros, des traits, un code personnel....bref, tout ce qui permet de mettre en relation les proximités des idées ou leurs éloignements.

En outre, ce qui peut donner une vision panoramique des textes, c'est le tableau qui récapitule l'analyse de toutes les idées retenues. Denis Baril ¹ présente un exemple de tableau récapitulatif, dont nous nous sommes inspirés pour éclaircir ce que nous avons dit dans les lignes précédentes.

¹ Baril. Denis, *Techniques d'expression écrite et orale*, 10^{ème} édition, Dalloz, Paris, 2002, p389.

1^{er} document	2^{ème} document	3^{ème} document	Remarques personnelles.
Idée A	Idée A		
Idée B		Idée B	
Idée C	Idée C		
	Idée D	Idée « vs » D	
	Idée E		
		Idée F	
Position pour	Position pour	Position contre	

Ce tableau montre clairement par les lettres les idées qui se convergent, les idées secondaires qui s’y rattachent et en utilisant l’abréviation « vs » le tableau indique les idées qui s’opposent.

Il y a lieu d’indiquer qu’il n’y a pas un plan unique pour rédiger une synthèse de textes.

Ceci se confirme avec les propos d’Yves Stalloni qui estime que : « *ce serait trop facile (et trop stérile) si le plan était donné, une fois pour toutes, adaptable à toutes les synthèses possibles ! Il n’y a pas de plan type, ni un plan unique.....* »¹

Autrement dit, la synthèse de textes est une technique rigoureuse, car ce sont le contenu et la structure du texte qui s’imposent.

Seule, la rigueur de s’habituer à l’entraînement facilite de repérer rapidement un plan.

De même, la confrontation se met en activité dès que le deuxième texte est abordé. Elle fait l’objet de plusieurs allers et retours pour effectuer l’opération intellectuelle attendue qu’est : le repérage des points identiques et opposés des trois textes, sans oublier le temps nécessaire à sa réalisation.

¹ Stalloni. Yves, *Méthode de contraction et de synthèse de textes*, concours d’entrée aux grandes écoles, 2^{ème} édition revue et corrigée, Marketing, Coll. Ellipses, Paris, 1988, p138.

Nous pouvons exposer le plan le plus répandu, le plan PICERC.

D'après Yves Stalloni ¹ le plan PICERC sert de dépannage, grâce à l'expérience qui montre, souvent, le retour de quelques lignes d'assemblage.

Ce n'est pas un plan modèle, mais les six étapes qui le composent peuvent aider le rédacteur de la synthèse à mieux élucider son travail. Que signifie PICERC ? Observons ce tableau.

P	Présentation	Annoncer les textes traités dans une phrase courte qui ne dépasse pas 30 mots, elle présente le thème, les auteurs des textes et s'il ya présence de la thèse.
I	Illustration	Montrer les faits relatifs au sujet, exemple : quels sont les aspects du terrorisme dans le monde.....
C	Causes	Montrer la source du mal présenté par les auteurs, exemple : qui est responsable sur les actes terroristes ? pourquoi ses racines ne sont pas éradiquées ?
E	Effets	Traiter les conséquences de la crise en situation.
R	Remèdes	Montrer les conséquences par les auteurs afin de résoudre le problème posé.
C	Conclusion	Donner un avis sur les positions prises par les auteurs.

A notre avis, il est préférable d'habituer l'apprenant algérien sur le plan composé des trois parties qui sont : introduction- développement- conclusion, car la technique de la synthèse de textes est une technique nouvelle pour l'apprenant algérien actuel.

¹ Id.1

De plus, cette démarche nous paraît la plus adaptée au niveau réel des apprenants, de même les élèves sont déjà habitués sur la démarche dans les autres matières.

6.1.4. Les pièges à éviter :

- Une simple juxtaposition et assemblage des résumés des textes.
- L'élimination abusive des éléments des textes, arrivant même à supprimer les parties significatives.
- Les allers et retours entre les idées durant la lecture des textes sans repérer le lieu logique entre elles.
- Préférer comme choix de base le plan d'un texte sur les deux autres, par conséquent, l'apprenant se trouve impliqué, même s'il n'en avait pas l'intention.

6.1.4. Les points nécessaires à faire :

- La synthèse de textes doit être l'objet d'un texte cohérent.
- Le plan doit être esquissé.
- La reformulation est le socle de cette technique.
- La totale objectivité est l'absence des pronoms personnels et les modalisateurs.

Les points que nous avons cités dans les deux parties (6.1.4 et 6.1.5) montrent de manière générale la différence qui se trouve entre la technique de la synthèse de textes et les autres techniques d'expression écrite telles que le résumé, le compte rendu, le commentaire.....

6.2. La rédaction de la synthèse :

6.2.1. Les phases du travail :

Nous rappelons que les mêmes critères du résumé resurgissent pour rédiger une synthèse de textes, excepté quelques nuances qui sont particulières à la synthèse de textes.

Tout comme le résumé, la continuité dans la rédaction d'une synthèse est incontestable, « *pas de sous-titres, pas de division.... pas de style télégraphique.* »¹

La synthèse doit donner une vision panoramique par son assemblage aux textes. Alors, pour rédiger une bonne synthèse, l'apprenant ne doit pas négliger

¹ Baril. Denis, *techniques d'expression écrite et orale*, 10^{ème} édition, DALLOZ, Paris, 2002, p393.

certaines points qui font la particularité de la technique de la synthèse de documents.

Dans la rédaction d'une synthèse de documents, il est important de bien débiter son travail, car tout ce qui viendra par la suite sera facile.

En conséquence, avant d'entamer la rédaction de la synthèse, il est adroit de bien cerner le thème et le montrer dans la phase d'introduction.

En revanche, dans certains cas nous définissons rapidement la problématique. L'acte d'introduire a l'exclusivité d'être tourné vers l'autre, c'est un acte typiquement pédagogique. Regardons cet exemple : En rédigeant une note administrative dans un concours, le candidat sait d'emblée que son destinataire est bien précisé et que c'est un spécialiste du domaine administratif.

A cet effet, le candidat a tendance de donner assez de clarté pour ses expressions lors de la rédaction de la note administrative.

Toute fois, pour la synthèse, nous notons trois possibilités : soit le récepteur de la synthèse est un spécialiste du sujet, comme il peut n'en connaître qu'une idée courte ou n'en savoir totalement rien du sujet.

Dans tout les cas, il s'agit de bien prendre en compte la rédaction de l'introduction d'une synthèse. Ce que nous appelons habituellement « introduction », doit être convenablement rédigé en trois étapes.

Tout d'abord, et sans écrire le mot « introduction », il faut rattacher le contexte à une tentative de définition de celui-ci.

Puis, l'annonce de la problématique se fera après l'objet du développement ; le plan qui développe le raisonnement logique de la rédaction.

L'introduction, ainsi composée, permet au récepteur de connaître la perspective déterminée par le rédacteur.

Une fois les textes identifiés, il faut transiter par l'introduction et le développement, si bien que l'apprenant doit annoncer le thème et la problématique que traitent les textes communément.

L'apprenant ne doit pas confondre entre les deux termes « thème » et « problématique »

Le thème est souvent l'objet de la question posée par le libellé de la synthèse. Par exemple « la santé dans le monde de 2007 ».la consigne est de mettre les

textes traitant d'un même sujet qu'est : « la santé dans le monde 2007 », dans un cadre temporel bien précis.

Or, plus le thème est étendu, comme celui-ci, plus la rédaction paraît complexe sans en dégager davantage un point précis. Ce dernier fait l'objet de la problématique. Ce thème : « **la santé dans le monde de 2007** » est un thème à traiter.

Cependant, il devient un grand espace d'informations à reformuler. Perdu au milieu d'une masse d'informations, l'issue de secours sera la problématique. Il est question de suivre un chemin, où le rédacteur doit montrer la maîtrise de son travail, car plus la problématique est plausible, plus elle traverse cet espace étendu. Dans le cas de notre exemple, la problématique pourrait être : quel est le nombre des malades souffrant du cancer ? L'année 2007 a-t-elle connu des découvertes médicales ?

La problématique est en quelque sorte la pierre angulaire du travail fourni. Est-ce que la problématique est nécessaire ?

Répondre de façon à trancher dans cette question serait une transgression aux règles de la synthèse, mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il n'y a pas de plan unique pour la technique de synthèse, c'est toujours la nature des textes qui s'impose.

Il est anodin de confirmer sa présence ou son absence dans une synthèse de textes, car ces derniers se différencient l'un de l'autre. Par conséquent, nous ne traitons pas un texte argumentatif de la même manière qu'un texte narratif ou autre.

Annoncer la problématique dans un travail de synthèse dépendra de la capacité de l'apprenant au niveau de son analyse des textes. Quant au développement, il faut regrouper les idées identiques, les idées opposées et les idées qui ne se trouvent que dans l'un des textes. Lors de cette démarche, il est convenable de procéder avec délicatesse.

Le recours au plan déjà élaboré joue un rôle important, car son efficacité se montre à ce moment afin que l'apprenant ne tombe pas dans :

-La juxtaposition :

Les idées sélectionnées par catégories ne doivent pas être mises l'une après l'autre de manière indépendante, il faut que chaque idée serve celle qui vient après pour assurer le lien logique et réussir une synthèse finale cohérente

-L'émiettement :

Les petites remarques sans importance qui dispersent l'intérêt du texte doivent être effacées. Aussi, la réduction abusive des éléments ; arrivant même à supprimer les éléments importants et de cette manière le raisonnement du texte sera anéanti.

Enfin, la conclusion ne doit pas être trop abordée, elle ne contient que l'essentiel recueilli des trois textes et un point de vue bref.

Comme nous l'avons noté, la juxtaposition est l'un des pièges récurrents dans la rédaction de la synthèse, Elle élimine la cohérence et l'harmonie des textes traités.

C'est pourquoi, le besoin faisant appel au renforcement logique de la synthèse des textes par l'emploi des mots de liaison, est impératif.

Voici les principaux mots de liaison assurant la cohérence textuelle :

Une explication : En effet, pour toutes ces raisons, ainsi, désormais, en fait, de fait.

Une opposition : Toutefois, par contre, mais, cependant, en revanche, néanmoins, or, hormis.

Une addition : Aussi, de plus, en outre, voire (dans le corps de la phrase), ensuite.

Un exemple : Par exemple, en effet, ainsi, en l'occurrence, notamment.

Une précision : Quant à, en ce sens, au cas où, en fait, en ce qui concerne.

Une conséquence : Par conséquent, en conséquence, donc, (dans le corps de la phrase).

Nous précisons qu'il est important de séparer les trois phrases rédigées par une ligne pour assurer une bonne vision et lisibilité au lecteur.

6.2.2. L'objectivité :

On ne doit rien déformer. Il faut juste respecter le raisonnement des auteurs, bien montrer les idées qui se rapprochent et celles qui s'opposent.

De même, il ne faut pas critiquer la position prise par les auteurs au cours du développement, c'est une faveur accordée dans la conclusion.

Comme, on ne tolère pas les jugements de valeurs portés sur les thèmes traités, dans chacun des textes. Encore, faut-il éviter les interprétations subjectives pour l'un des textes.

6.2.3. La concision :

Nous l'avons précédemment signalé, la synthèse de textes s'appuie sur

la confrontation et la comparaison. Il faut, donc éliminer toutes les idées qui ne servent pas à la confrontation même jugées originales et intéressantes.

En outre, il ne faut pas omettre que le nombre des mots souvent demandé dans la consigne représente une contrainte pour l'apprenant.

Ce n'est pas la totalité des textes qui est pertinente, mais c'est uniquement l'essentiel qui sert à la comparaison.

Nous insistons que lors de la rédaction, il est conseillé de procéder par finesse afin d'assurer le bon écoulement des mots au niveau de la cohésion et celui des idées au niveau de la cohérence.

A cet effet, nous jugeons primordial de mettre l'accent sur l'axe de la cohésion :

- L'ordre des mots, la coordination des subordonnées, le bon emploi des temps verbaux. En fait, tout ce qui relève de la grammaire, la synthèse, l'orthographe.....
- Le plan sémantique, il faut que la phrase exprime clairement le sens de la réflexion émise.
- Le respect de la ponctuation.

Quant à la cohérence, préserver l'enchaînement des idées est l'un des priorités de la synthèse, non pas par une simple juxtaposition, mais par l'emploi des mots de liaison qui renforcent la logique du raisonnement.

6.2.4. La reformulation :

Le style de la rédaction sert la clarté et la concision de l'expression voire son élégance. La bonne présentation est l'objet d'une détermination approfondie dans le choix des mots, elle obéit à un soin spécial.

6.2.4.1. La mise en forme :

Cette phase est en quelque sorte la phase du premier jet de l'apprenant. Il va mettre le texte sous forme de phrases sur le papier. Pour cela, il doit gérer, simultanément pendant cette démarche, tout ce qui a rapport avec les idées et leur organisation, c'est ce qu'on appelle (opérations de haut niveau) et prendre en compte tout ce qui a concrètement rapport avec l'écriture, graphie et orthographe (opérations de bas niveau). Si l'apprenant se trouve en difficulté, cela est synonyme d'un manque dans la maîtrise des opérations de bas niveau.

Subséquentement, l'apprenant va consacrer la grande partie de son temps pour ces opérations au détriment de la bonne organisation des idées.

6.2.4.2. La révision :

Elle est « une des activités intellectuelles liées à la production écrite (*avec la planification et la mise en texte*), supposant à la fois une relecture critique et des opérations de réécritures diverses, tant au plan local (*orthographe, syntaxe.....*) qu'au plan global (*structure du texte, ordre des éléments abordés.....*). »¹

L'étape de la révision constitue pour l'apprenant une activité difficile, exigeant des niveaux de compétences multiples :

***L'apprenant en tant que lecteur critique de son propre texte :**

C'est une attitude difficile à adopter. D'une part, les apprenants basent leur attention sur le plan local en négligeant le plan global.

D'autre part, quand ils se concentrent sur le plan global, leur position de lecture ne repère pas les lacunes commises et les coupures d'inattention qui frustreront la cohérence de leurs idées.

***Les apports modificateurs pour les erreurs commises :**

Quand les apprenants parviennent à repérer, grâce à la relecture, leurs lacunes, ils se trouvent gênés pour y remédier ; particulièrement, si les lacunes étaient au niveau du plan global.

Cette difficulté se manifeste dans la non maîtrise des procédés de remédiation, tels que l'opération de déplacement, remplacement, la suppression de certains éléments et la capacité de ne pas pouvoir repérer l'impact au niveau du plan global pour une modification portée sur le plan local.

Il est très important de noter que, si les compétences suscitées ne figurent pas dans un cadre d'apprentissage méthodologique en classe, nous présumons que la majorité des apprenants ne sauront pas les mettre en exergue durant une épreuve évaluative (examen) ?

6.2.4.3. La mise en forme finale :

Ce qui est appelé souvent « la mise au propre » sous entend que la feuille de brouillon est sale. Il s'agit bien, contrairement à la conception des apprenants,

¹ Darnatigues, J-Marc, Ghrib. Christiane, *L'apprentissage du français au collège*, séquences de la 6^e à la 3^e, BERTRAND-LACOSTE, Paris, 2002, p235.

d'une étape très importante dans l'organisation et la présentation générale du texte après avoir repéré ses caractéristiques (lettre, article, journal, conte, etc.)

De ce fait, les apprenants doivent comprendre que cette étape est un moment de grande valeur dont le lecteur prendra en compte relativement à la lisibilité du texte. La mise en forme finale est toujours définitive dans les situations d'examens ; l'apprenant ne doit pas la négliger durant la rédaction de son texte.

En somme, la technique de synthèse sollicite les phrases courtes. En effet, le récepteur de la synthèse attend la brièveté.

Les phrases longues sont véhiculées par des « qui » et des « que », mais il n'est pas facile de les supprimer dès le premier lancement de la rédaction.

Leur utilisation est abondante dans l'expression orale, car elles se présentent comme des barrières de surveillance pour passer à la phrase suivante. En revanche, au niveau de l'écrit, c'est l'image d'une pensée mûre et très avancée, notamment, dans le cas de la synthèse.

Ces barrières doivent disparaître pour dégager la piste à une pensée manifestement fluide. C'est pour cette raison que la synthèse prône la fluidité de l'expression du rédacteur de la synthèse, en évitant l'emploi abusif de « qui » et « que », source de lourdeur et de répétition.

Nous présentons dans ce qui suit, quelques exemples dans la manière d'éviter « qui » et « que » :

- Cette partie **qui est importante pour notre équipe**, doit être gagnée aujourd'hui.

* Cette partie, **importante pour notre équipe**, doit être gagnée aujourd'hui.

- Il paraît **qu'il est impossible** d'élire les soldats **qui doivent** être envoyés en mission en Afghanistan.

* Il paraît **impossible** d'élire les soldats **devant** être envoyés en mission en Afghanistan.

- Vous préférez intervenir dans ce problème **afin que** l'avis du directeur se montre satisfait.

* Vous intervenez dans ce problème **afin de satisfaire** l'avis du directeur.

Utiliser le « que » ou le « qui » est synonyme de la facilité. La majorité ne veut pas fournir des efforts supplémentaires, une fois le raisonnement est concrétisé par l'écriture.

Cependant, atteindre la performance, c'est passer obligatoirement par ce passage. Dans le même ordre d'idées, la fluidité est le noyau de la reformulation, prenant en compte un travail affiné devant être une deuxième réflexion, pareil à la relecture de la grammaire et l'orthographe ; c'est l'image du rédacteur qui est en jeu.

Ces points annoncés, modestement, sont les clés d'une synthèse dite réussie.

6.3. La répartition selon la durée de l'épreuve :

Ce qui a précédé, c'était les points essentiels et les critères de réussite d'une synthèse de documents.

Nous signalons ici un autre facteur indispensable pour réussir l'épreuve de la synthèse à savoir : le respect de la durée de l'épreuve.

Le candidat a tendance à prendre en considération la durée indiquée pendant l'épreuve. Souvent, la durée est délimitée à 3 heures et parfois 4 heures dans les concours des grandes écoles. Contrairement au contexte scolaire algérien.

Nous n'avons trouvé aucun indice montrant la répartition de la durée de l'épreuve de la synthèse.

Toutefois, il est très important que le candidat suive une stratégie qui lui permettra de présenter un travail complet dans les délais.

Cette stratégie réside principalement dans la répartition de chaque phase de l'exercice, comme par exemple accorder à chaque étape (la lecture globale, l'analyse, la confrontation...) un temps bien délimité afin d'arriver à une rédaction plausible. Nous citons ici à titre indicatif un exemple de répartition du temps de l'épreuve.

Précisions bien : si la consigne indique que l'épreuve doit s'effectuer en quatre heures le candidat doit répartir son travail de la sorte :

- Accorder 1h15minutes pour la lecture globale et analytique, précisions, texte par texte.
- Elaborer le plan en 1heure.
- Rédiger la synthèse en 1heure et 30minutes.
- Consacrer 15minutes pour la relecture.

Toutefois, si la consigne mentionne que l'épreuve se déroule en 3 heures, le candidat doit entamer la répartition suivante :

- Les premières 45 minutes seront consacrées à la lecture globale et analytique.
- Le candidat doit élaborer son plan en 45 minutes.
- En 1heure et 45minutes s'effectuera la rédaction.
- La relecture se fait dans les 45 minutes restantes.

7. L'évaluation de la synthèse de documents :

Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une épreuve dans le programme de français en Algérie, cette année 2007-2008, la synthèse de documents reste une technique méritant beaucoup d'attention. Sachant, qu'il est anodin d'enseigner cette technique sans évaluer l'apprenant.

Pour cette raison, une évaluation portée sur la synthèse que ce soit dans le cadre d'une évaluation formative ou une évaluation certificative, est l'une des étapes importantes afin de savoir où en est l'apprenant dans la maîtrise de cette technique.

Bien que nous ayons déjà vu les critères de réussite d'une synthèse, nous jugeons important de les rappeler dans le contexte de l'évaluation.

Désormais une bonne synthèse de texte est celle ; où l'apprenant réussit les points suivants :

- Le respect du nombre des mots indiqués dans le libellé et tout dépendra de la tolérance.

Exemple : « Vous présenterez, en 300mots (tolérance de 10%) une synthèse des trois textes ci-après, en confrontant, sans aucune appréciation personnelle et en évitant autant que possible les citations, les divers points de vue exprimés par les auteurs. Indiquez, en fin de copie, le nombre de mots utilisé. »¹

- Le respect du contenu des textes proposés, l'apprenant ne doit pas ajouter d'autres idées qui ne figurent pas dans les textes.

-L'apprenant doit respecter le plan, une brève annonce pour introduire, présenter le nom d'auteurs, le thème et la problématique.

Puis, le développement faisant l'image d'une confrontation des idées relevées et enfin la conclusion en ajoutant une courte opinion.

- Le respect pour la structure du plan par l'emploi des connecteurs logiques afin d'assurer la bonne apparition de la pensée.

¹ *Contraction et synthèse de textes à l'entrée des grandes écoles, épreuves intégrales des concours, MARKETING. Coll. Ellipses.*

-La reformulation qui se manifeste par un vocabulaire riche.

-L'apprenant doit faire preuve d'une parfaite maîtrise de l'orthographe en évitant le maximum de fautes.

-L'apprenant doit maîtriser la grammaire associée à la conjugaison. Exemple : savoir accorder le participe passé des verbes, etc.

-L'apprenant doit laisser une trace personnelle dans la rédaction, c'est-à-dire, avoir un style d'écriture personnel.

8. La finalité dans la maîtrise de la synthèse de documents :

8.1. La synthèse et le monde de travail :

La technique de la synthèse ne se limite pas à une bonne sélection ou repérage des idées, les précurseurs de la technique de la synthèse de textes ont un objectif purement pratique.

Cet objectif est de donner aux correcteurs et de manière brève, grâce à une bonne synthèse, ce qui leur paraissait indémontrable.

« Faire la synthèse d'information de provenance très variée, sans se perdre dans leur diversité, les classer et se faire une documentation personnelle, c'est la tâche quotidienne d'un cadre à tous les niveaux de la hiérarchie. »¹

Cela va sans dire, cette technique paraît importante dans le monde d'aujourd'hui, particulièrement dans le cadre professionnel.

Maîtriser la technique de la synthèse, c'est l'indice d'une grande capacité à prendre des décisions bien réfléchies. C'est aussi, être capable d'éclaircir aux autres les divers éléments qui leurs paraissaient complexes.

En somme, maîtriser la synthèse de textes, c'est agir efficacement dans son monde de travail.

8.2. Ses qualités révélées :

Ce qui est à déduire après avoir caressé la méthodologie de la synthèse de textes², c'est que cette dernière est une épreuve moderne, incitant à fournir un entraînement qui lui est propre.

¹ Prévost. R, Morfaux. Louis-Marie, *Résumé & Synthèse de textes, Méthode et Exercices corrigés*, ARMAND COLIN/SEJER, Cursus, Paris, 2004, p163.

² Baril. Denis, *Techniques d'expression écrite et orale*, 10^{ème} édition, DALLOZ, Paris, 2002

Elle est une épreuve difficile voire complexe, préconisant la rigueur et la finesse. Les textes doivent être respectés de manière scrupuleuse d'où la recommandation d'une bonne maîtrise de la langue, ainsi que le sens de la construction.

Le candidat doit s'assujettir à une préparation rigoureuse, à un entraînement méthodique auquel certains n'ont pas pu résister.

L'originalité de la synthèse empêche certains candidats de présenter de bons travaux, car ils n'en sont pas familiarisés et manquent beaucoup d'expérience.

« La relative faiblesse de l'épreuve a une autre explication : l'inexpérience des candidats, dont la plupart, affrontés à un exercice qui ne leur est pas familier, ne savent guère composer une synthèse. »¹

C'est à ces qualités que la synthèse est l'objet des épreuves des grandes écoles en vue de sélectionner l'élite dans le monde d'action.

9. La didactique de la synthèse de documents :

Enseigner les techniques d'expression écrite a pour objectif d'améliorer la qualité de l'écrit chez l'apprenant en lui permettant d'atteindre la performance.

A cet effet, il est convenable d'élaborer des démarches didactiques claires, homogènes et efficaces.

Cette amélioration doit résider sur les points suivants :

- Une explication claire de l'objet d'apprentissage en question.
- L'enseignant doit déborder d'une idée claire, voire des connaissances sur les spécificités linguistiques et communicatives de l'objet d'apprentissage.
- L'évaluation des capacités attendues et les erreurs commises par les apprenants.
- La préparation des démarches d'intervention.

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons aux démarches didactiques relatives à la technique de la synthèse de documents ; autrement dit, comment enseigne-t-on la technique de la synthèse de documents ?

Comme il a été expliqué précédemment, les démarches didactiques doivent être

¹ Id. 1

homogènes et entretenir entre elles une relation de complémentarité.

Voici les démarches didactiques de la technique en question :

9.1. Définition de l'objet de l'apprentissage :

L'enseignant a tendance à expliquer ou à définir la technique en leur montrant que la synthèse de documents est une activité permettant d'associer les idées de plusieurs textes pour en restituer un autre texte cohérent.

9.2. La mise en situation :

Dans cette étape, l'enseignant met les textes à la disposition de ses apprenants en leur demandant de les lire attentivement, dégager leur thème et bien évidemment les idées essentielles.

9.3. La production initiale :

Une fois toutes les idées essentielles relevées, le professeur demande à son public cible de rédiger l'ensemble des éléments recueillis sous forme d'un texte.

C'est à ce moment que les réelles difficultés des apprenants apparaissent.

La production initiale est un moment permettant à l'enseignant de travailler en prenant en considération les besoins des apprenants.

9.4. Des modules pour aborder les éléments de travail :

Cette étape a un lieu direct avec l'évaluation faite par l'enseignant après que les apprenants aient fini la production initiale.

Il s'agit de montrer les points négligés par les apprenants en leur présentant une liste qui sert à contrôler la seconde production qu'est : la production finale.

Cette liste de contrôle traite les points suivants :

- La présentation des textes(le thème, le nom d'auteurs.....).
- La confrontation des idées et l'élaboration du plan.
- La reformulation en utilisant des phrases personnelles.
- L'objectivité dans le nouveau texte produit par les apprenants.

9.5. La production finale :

La production finale de l'apprenant doit s'appuyer sur la liste de contrôle donnée par l'enseignant.

De ce fait, l'apprenant effectuera une opération de révision pour le texte rédigé lors de la production initiale.

Ainsi et à l'aide des difficultés identifiées par l'apprenant lui-même, il essayera d'améliorer son texte.

Ce nouveau texte rédigé au cours de la production finale fera l'objet d'une auto-évaluation.

9.6. La démarche de l'intervention :

Au cas où certaines difficultés subsistent, elles feront l'objet de discussion entre l'enseignant et les apprenants en difficulté.

De même, l'enseignant peut lancer un nouveau contrat, dans lequel, il demande à ses apprenants de rédiger une nouvelle synthèse qui porte sur un thème différent du premier.

Comme, il peut préparer une palette d'exercices que l'enseignant juge compatible avec les besoins de ses apprenants.

Les démarches suscitées peuvent procurer un climat de travail important, que ce soit dans le cadre de la scolarité obligatoire ou au niveau de la formation continue.

Ces démarches présentent le privilège d'être ; d'une part systématiques et d'autre part souples, ne cherchent pas uniquement à présenter des règles, mais de fournir aux apprenants le moyen de développer la maîtrise de leurs activités langagières et agir de manière consciencieuse.

Cependant, nous jugeons ces démarches comme un processus incompatible aux apprenants algériens pour atteindre la maîtrise d'une technique d'expression écrite comme la synthèse de textes.

Ceci se justifie pour trois raisons :

Premièrement, l'apprenant algérien rencontre de sérieuses difficultés quant à la lecture des textes, donc effectuer une lecture sans l'aide du professeur lui sera encore pénible.

Deuxièmement, l'étape de la relecture qui figure dans les démarches nécessite la présence d'un esprit analytique solide que l'apprenant algérien ne possède pas à ce stade de son apprentissage.

Dernière raison, l'étape de la reformulation est la plus précaire, car le sujet ne maîtrise pas la langue et ne possède pas un vocabulaire riche.

Toutefois, l'apprenant algérien pourrait assimiler la technique, si nous lui offrons les moyens répondant à ces besoins.

En somme dans ce chapitre, nous avons présenté l'ensemble des informations relatives à la technique de la synthèse de textes.

Nous avons essayé de donner une définition claire de la synthèse en tant qu'une opération mentale exercée par l'individu tous les jours, aussi le sens qu'elle porte dans un contexte scolaire en tant qu'une technique. Comme, nous avons vu la méthodologie à suivre pour assurer l'enseignement/apprentissage de cette technique. Et en dernier lieu ; nous avons montré la méthode avec laquelle nous devons corriger une synthèse de textes et expliciter l'objectif de cette technique.

Afin de voir si le choix de la technique de la synthèse de textes dans le cadre scolaire algérien a été bien fait, nous tenterons au cours du deuxième chapitre, de faire une lecture des documents entre nos mains à savoir : Le programme officiel de la 3AS, le document d'accompagnement, le manuel scolaire, le questionnaire destiné aux enseignants et les copies des élèves que nous avons obtenues grâce au test.

Une fois cette lecture est faite, nous présenterons par la suite l'analyse et l'interprétation de chaque document.

Au cours du chapitre I nous avons découvert que la technique de la synthèse de documents est une technique complexe. Dans le présent chapitre nous découvrons s'il y a une adaptabilité de cette technique aux besoins des apprenants algériens.

1. Lecture du nouveau programme de français de la 3^{ème} AS en Algérie :

Le système éducatif algérien a fait l'objet d'une refonte qui a débouché sur un nouveau programme de français.

Cette refonte, d'après ce programme, prend en compte le changement qu'ont subi le monde en général et le pays en particulier « *mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication.* »¹

En déterminant ainsi son grand objectif, le système éducatif algérien tend à faire de l'apprenant algérien, un véritable citoyen responsable et actif.

Mais aussi de permettre à l'enseignant de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage et mettre l'apprenant sur un même plan d'égalité avec son enseignant pour l'amener à l'autonomie.

Cette autonomie recommandée par le nouveau programme du système éducatif algérien doit se réaliser en se basant sur l'aspect communicatif, car acquérir une langue étrangère ne peut pas se faire de façon plausible ; si on différencie entre « l'aspect utilitaire et l'aspect culturel »² qui se complète au profit de l'enseignement/apprentissage de toute langue en question.

Toujours selon les concepteurs du nouveau programme de français en Algérie, la maîtrise de la langue étrangère est l'un des moyens permettant la réussite professionnelle.³

Faut-il rappeler qu'à l'état actuel des choses, la demande de la maîtrise de la langue étrangère prend de l'ampleur.

Pour ces raisons, le nouveau programme de français en Algérie focalise son attention vers la classe de la terminale.⁴ Cette phase s'ouvre sur les études universitaires.

¹ Voir annexe, programme de la 3^{ème} année secondaire, p6

² Voir annexe, programme de la 3^{ème} année secondaire, p7

³ Idem

⁴ Idem

Alors, le nouveau programme a fixé certains objectifs, parmi les objectifs fixés, nous citons l'une des techniques d'expression écrite et orale, à savoir : la technique de la synthèse de documents.

Il est mentionné dans le profil de sortie de l'apprenant à l'issue de l'enseignement secondaire du programme de la 3ème AS qu'au terme du cursus, les apprenants auront exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents ou de comptes rendus. De plus, il est noté dans les objectifs du nouveau programme que l'une des compétences disciplinaires à installer en 3ème AS, est « *comprendre et interpréter divers discours écrits pour les restituer sous forme de synthèse* ». ¹

2. Commentaire :

après avoir présenté dans les précédentes lignes une lecture du nouveau programme et ses objectifs relatifs à la synthèse de documents, nous avons constaté qu'il y a certaines erreurs commises au niveau de son élaboration et qui doivent disparaître.

Nous avons bien précisé que la technique de la synthèse de documents est une technique demandant beaucoup de rigueur et un espace de temps bien volumineux pour que l'apprenant puisse l'assimiler.

Cependant, en introduisant la technique de la synthèse de documents dans le nouveau programme de français en Algérie, particulièrement en projet I, d'autres techniques coexistent avec la technique de la synthèse, citons : la technique du compte rendu critique, du compte rendu objectif et la contraction.

A cet effet, le défaut de présenter quatre techniques d'expression écrite dans un même projet rend la tâche difficile à la fois pour l'enseignant et pour l'apprenant, car l'enseignant doit achever rapidement le projet face à un apprenant qui a une base peu solide dans la langue française.

Dans ce programme rien n'est dit sur :

1) La complexité des techniques présentées, leur rigueur ainsi que le processus

¹ Voir annexe, programme de la 3ème année secondaire, p9

de leur réalisation face à un public qui ne maîtrise pas la langue française comme il le faut.

2) Le choix des textes. Les concepteurs de ce manuel ont préféré les textes uniquement historiques qui sont par ailleurs très nombreux. Ce point nous l'avons constaté après la consultation du « tableau synoptique »¹.

Bien qu'il ait des idées sur l'histoire de son pays, l'apprenant algérien comprendrait peut-être le contenu des textes historiques mais ne saurait pas comment les analyser et les confronter pour les restituer en un nouveau texte appelé synthèse parce que :

a) Les textes historiques sont connus pas l'instabilité de la position prise par l'auteur qui est à la fois narrateur et témoin.

b) L'apprenant n'a pas une bonne compréhension de l'écrit ; comme par exemple distinguer la narration du témoignage ceci a été confirmé par les avis des enseignants.

c) Le problème défectueux au niveau de l'analyse chez l'apprenant algérien, ce dernier ne pourra pas effectuer l'opération escomptée par le programme, « *faire une double analyse.* »² ; C'est-à-dire, en premier lieu l'apprenant doit dégager la position de l'auteur. En deuxième lieu, l'apprenant doit comparer ce qu'il a de prérequis avec ce qu'il découvre par la lecture des textes historiques.

d) La longueur des textes historiques proposés, exemple (texte p14-15 et p27-28 du manuel scolaire), sachant que la majorité des apprenants lisent avec une énorme difficulté.

3) Une absence totale portant sur un éclaircissement de la durée accordée à l'apprenant pour réaliser une synthèse de texte, dans le cas où, cette dernière ferait l'objet d'une épreuve. L'apprenant doit être conscient de la gestion de son temps dans ce type d'activité, une démarche que nous essayons de trouver dans le document d'accompagnement.

4) La formation : il ne faut pas omettre, que certains enseignants du secondaire sont nouveaux dans le domaine de l'enseignement ; l'expérience leur manque beaucoup et la maîtrise d'une telle technique consiste à avoir une bonne

¹ Voir annexe, programme de la 3^{ème} année secondaire, p15

² Voir annexe, document d'accompagnement de la 3^{ème} année secondaire, p7

formation pour l'enseigner. Cela n'exclut pas les enseignants chevronnés. Certains d'entre eux ont avoué qu'il leur faut aussi une formation au préalable pour donner le meilleur d'eux mêmes.

En somme, le nouveau programme est ambitieux ; mais il a été élaboré de façon hâtive et sans prendre en considération le niveau réel des apprenants. Ces derniers doivent posséder une bonne maîtrise de la langue qui leur permet l'accès au sens des différents textes, les analyser et rédiger la synthèse en respectant les étapes de sa méthodologie.

3. Lecture du document d'accompagnement :

Le document d'accompagnement du programme destiné aux enseignants a pour objectif de donner une idée claire et concise sur les nouveaux objectifs mis en exergue.

Il appartient aux enseignants de rendre ces objectifs opérationnels et permettre aux apprenants d'évoluer au cours de leur apprentissage.

Au cours de notre lecture du document d'accompagnement nous avons trouvé :

*Le choix de la technique de la synthèse de documents parmi les techniques d'expression écrite est nécessaire dans l'enseignement/apprentissage de la langue française en Algérie car c'est une technique utilisée dans le monde professionnel.

*La présentation d'une définition de la synthèse de documents.

*Les concepteurs du nouveau programme invitent l'apprenant à réaliser des synthèses de documents à partir d'un choix diversifié de supports comme, les textes, les images (carte géographique p17 du manuel scolaire) ; les tableaux (p21 du manuel scolaire) et ils ont cité les schémas mais nous ne les trouvons pas dans le manuel.

*Les points sur lesquels se base la réalisation d'une synthèse de documents.

*La présentation d'une grille d'évaluation de la synthèse de documents.

4. Commentaire :

Après cette modeste lecture du document d'accompagnement, nous nous attendions à ce qu'il porte quelque chose de plus aux pratiques pédagogiques ; afin qu'il aide l'enseignant à accomplir sa tâche en classe et assurer les conditions nécessaires pour l'enseignement/apprentissage de la technique en question.

Ce que nous avons trouvé :

- 1) La définition et les critères de réussite de cette technique.
- 2) L'absence d'une démarche expliquant aux enseignants le processus d'enseignement/apprentissage de la technique de synthèse.
- 3) L'absence des exemples servant de modèle à suivre pour que les enseignants sachent les exploiter.
- 4) L'absence des démarches qui expliquent aux enseignants comment l'apprenant doit gérer son temps, nous nous demandons comment s'organisera l'apprenant à l'occasion d'un examen par exemple.

Pour conclure, le document d'accompagnement doit toujours renforcer le rôle de la transposition didactique interne, mais le document algérien en question ne joue pas son rôle, laissant les deux pôles pédagogiques seuls face à une technique nouvelle introduite pour un objectif trop ambitieux.

5. Présentation de la didactique de la synthèse de documents enseignée dans la classe de français en Algérie :

Nous avons eu l'opportunité de rencontrer un nombre d'enseignants qui ont accepté de nous expliquer cette technique et nous fournir des documents relatifs à leurs démarches suivies au sein de la classe. A quelques nuances près, les démarches sont presque similaires.

Nous avons distingué trois groupes :

- 1) Des enseignants qui s'appuient sur la théorie pour pouvoir passer à la pratique. Cette catégorie d'enseignants met à la disposition de leurs apprenants des photocopiés¹ dans lesquels nous trouvons la définition de la technique la synthèse des documents et ses différences avec le résumé et le compte rendu.

En fait, les photocopiés expliquent tout ce qui a rapport avec la technique de la synthèse de documents. Nous avons mis en annexe quelques modèles.

Une fois que les apprenants comprennent les étapes de cette technique, ce qui n'est pas le cas pour la majorité d'entre eux, l'enseignant tente de passer au cas concret ; la pratique.

L'enseignant distribue des textes traitant d'un même sujet ; certains utilisent deux textes ; d'autres choisissent trois.

¹ Voir annexe, supports théoriques.

Ensuite, il demande aux apprenants de lire plusieurs fois les textes et de dégager leur thème, le nom des auteurs. Cette phase se fait en une heure.

Puis, dans la deuxième séance, il demande aux apprenants d'effectuer une lecture où ils doivent dégager les idées essentielles, identiques entre les textes et les idées secondaires qui s'y rattachent, en soulignant, surlignant, encadrant.....

Après, les apprenants doivent confronter les idées relevées et les mettre dans un tableau. Enfin, ils passent à la rédaction d'un nouveau texte cohérent.

Nous tenons à préciser que les étapes évoquées s'effectuent collectivement avec l'aide du professeur. Chaque étape se déroule sur 1heure, excepté la rédaction qui prend à peu près deux heures.

Comme activités de renforcement les enseignants invitent leurs apprenants à un deuxième essai et réaliser chez eux la synthèse de trois nouveaux textes.

2) Peu sont les enseignants qui préparent des exercices de renforcement, prétendant que la majorité des apprenants ont de faible niveau de la reformulation.

3) De ce troisième groupe d'enseignants, nous n'avons pas pu obtenir des documents pouvant nous aider à collecter les données nécessaires aux démarches suivies en classe. Cependant, nous avons eu quelques éclaircissements rapides. A ce propos, ces enseignants font plonger leurs apprenants directement dans le bain de la pratique. Nous avons obtenu cette information grâce aux déclarations faites par cette catégorie d'enseignants ; une sorte de résumé présenté par les enseignants en quelques minutes.

D'abord, ils mettent entre les mains de leurs apprenants des textes. Ils leurs demandent de bien les lire, d'en dégager le thème et le nom des auteurs. En ce moment, ils les incitent à relever les idées qui se ressemblent et les idées secondaires. L'enseignant insiste pour que les apprenants soulignent, surlignent les idées et les encadrent.

Ensuite, l'enseignant oriente ses apprenants vers l'utilisation du tableau pour la confrontation des idées des textes analysés, ce travail doit ce faire en collaboration, parce que ses apprenants ne sont pas habitués à ce genre d'exercices intellectuels.

Après, il est demandé aux apprenants de construire un plan pour la rédaction des idées regroupées, toujours avec l'aide de l'enseignant.

Puis, les élèves tentent collectivement de rédiger le texte en veillant à la reformulation.

Enfin, l'enseignant distribue des photocopiés servant de repères théoriques pour les apprenants, en leur présentant des points détaillés.

6. Commentaire :

Ce que nous pouvons émettre comme remarques nous le classons de la sorte :

A) La démarche : L'absence d'une démarche claire dans l'enseignement/apprentissage de la technique de la synthèse de documents à conduit les enseignants a adopté diverses méthodes.

B) Les photocopiés : Ces derniers sont trop théoriques et complexes par rapport au niveau des apprenants. Fournir des documents théoriques à des apprenants qui ne maîtrisent pas la langue, nous semble anodin. Les photocopiés devraient être didactisés voire simplifiés. (Voir annexe)

C) les exercices : Les exercices sont difficiles. Les enseignants demandent de leurs apprenants de rédiger la synthèse de nouveaux textes. Les textes sont longs. Pour mieux habituer les apprenants à la technique enseignée, ils auront dû procéder différemment, en employant une méthode que nous proposons au chapitre III afin de montrer à l'apprenant comment rédiger son introduction, le développement et la conclusion. Ceci devrait se faire par la présentation des exercices courts et simples. (Voir annexe).

7. Lecture du manuel :

Nous avons tenté de présenter une lecture du manuel, particulièrement, le projet I comportant les supports et exercices aidant l'apprenant à mieux appliquer la technique de la synthèse de documents.

Tout d'abord, nous présentons l'intitulé du projet : « Dans le cadre de la commémoration d'une journée historique, réaliser une recherche documentaire puis faire la synthèse de l'information à mettre dans bibliothèque de l'établissement. »

Ensuite, pour que nous sachions quels sont les textes supports destinés aux apprenants dans ce projet, nous avons opté à la consultation de la répartition annuelle du programme de français de la 3^{ème} année secondaire. Nous avons trouvé **16** textes historiques, **15** activités d'expression écrite, **15** activités de compréhension de textes intitulées « Analyser », **3** feuilles de route servant de guide à la démarche méthodologique de la synthèse et enfin **12** exercices.

Pour la première séquence du projet et dans la partie « compréhension de l'écrit » ; les textes supports se trouvent dans les pages **10, 11, 12** et **18, 20** du manuel scolaire.

En passant à la deuxième séquence, dans la même partie, les textes supports sont dans les pages **27, 30, 33, 35** du manuel scolaire. Dans la dernière séquence, toujours dans la même phase (compréhension de l'écrit) les textes supports sont dans les pages **43, 45, 48, 50** du manuel scolaire.

Toutes les pages suscitées comportent des textes historiques¹ que l'apprenant doit exploiter pour rédiger une synthèse de textes. Nous présentons à titre indicatif quelques titres de ces textes : « La population urbaine en Algérie dans les années 1920 » ...

Après, nous avons consulté les activités d'expression écrite qui amènent les apprenants à appliquer la technique en question.

Ces activités sont divisées en deux parties :

La première intitulée « entraînement à l'écrit » dans laquelle, nous avons trouvé l'exercice **1** page **58** et des activités d'expression écrite dans les pages **13, 16, 19, 22**.

La deuxième partie intitulée « préparation à l'écrit » comporte uniquement deux activités d'expression écrite ; l'une dans la page **19** l'autre dans la page **29**.

Pour la deuxième séquence, nous relevons trois activités d'expression écrite pour l'entraînement à l'écrit dans les pages **29, 32, 34** et pour la préparation à l'écrit, nous indiquons les pages **34** et **37**. Dans la dernière séquence, nous avons relevé une activité d'expression écrite pour l'entraînement à l'écrit dans la page **47** et deux exercices **1** et **2** de la page **62**.

Concernant la partie de la préparation de l'écrit, nous avons relevé trois activités d'expression écrite au niveau de la page **44, 49, 52**, celles qui se trouvent dans les pages **44, 49** sont destinées particulièrement à la synthèse de documents.

A la fin du projet, nous trouvons une série d'exercices pour remédier aux lacunes des apprenants.

En outre, nous trouvons dans les pages **23, 38, 54** ce qui est intitulé « Feuille de route », ces feuilles de route **1, 2, 3** ont pour objectif de montrer le processus à

¹ Voir annexe, manuel scolaire, projet I

suivre pour que l'apprenant réalise la synthèse de l'information demandée dans le projet.

Ceci est le contenu du projet I visant à amener l'apprenant à assimiler la technique de la synthèse de textes.

8. Commentaire :

8.1. Analyse des textes supports :

Dans cette partie, nous tenterons d'exposer notre point de vue sur le contenu du manuel scolaire et voir si, la didactique qu'il traduit, apporte de l'aide aux apprenants jugés par leurs enseignants qu'ils ne possèdent pas une parfaite maîtrise de la langue, engendrant chez eux la difficulté d'accéder aux sens des documents écrits et une non maîtrise des règles de la grammaire, l'orthographe...

Tout d'abord, nous procédons à l'analyse des textes supports successivement : Les textes de la page **10, 11, 12** ce sont des supports contenant des informations classées par ordre chronologique.

De plus, ils traitent différents thèmes ; le premier présente des informations sur la coupe du monde. Le deuxième support évoque des données relatives à l'internet et le troisième support donne des informations sur l'histoire de la colonisation française en Algérie.

Ce que nous avons constaté dans ces supports, c'est l'absence de l'unité de pensée qu'est le paragraphe.

Puisque ces supports ne font pas l'objet de textes construits de paragraphes, ils ne peuvent pas aider l'apprenant algérien à rédiger une synthèse, car il lui est impossible de distinguer entre les idées essentielles et les idées secondaires.

Cependant, si ces informations font l'objet d'un paragraphe construit, il serait possible de comprendre le raisonnement et pouvoir différencier entre les idées de base et les idées secondaires qui s'y rattachent.

Faut-il rappeler que la rédaction de la synthèse de textes s'appuie sur l'unité de pensée et non pas sur la phrase.

Les deux textes de la page **18** et **20** du manuel scolaire traitant le thème de la population algérienne durant la colonisation française ne sont pas à la portée des apprenants algériens qui ne maîtrisent pas la langue et qui ont du mal, d'après les dires des enseignants, à accéder au sens des documents écrits.

Premièrement, ces textes sont longs dépassant les dix lignes, bien que ce chiffre ne soit pas un critère mais il démotive l'apprenant algérien dès son premier contact avec le texte, car l'opération de repérage des idées des textes et l'élaboration de leur synthèse sont ardues pour l'apprenant.

Deuxièmement, les deux textes (page 18 et 20) contiennent de nombreuses dates et chiffres relatifs à des événements précis. Ces chiffres peuvent déconcentrer l'apprenant. D'une part, il doit fidèlement les rapporter dans sa synthèse s'il les juge nécessaires. D'autre part, il est bien clair que l'apprenant algérien a d'énormes difficultés quant à la reformulation.

Enfin, ces textes comportent plusieurs idées que l'apprenant algérien ne pourrait pas exploiter dans la synthèse qui est une technique complexe.

Il est préférable pour un apprenant étranger de la langue française, d'avoir des textes contenant moins d'idées possibles, moins complexes et plus courts, car il ne faut pas omettre que l'objectif est d'entraîner l'apprenant algérien, d'installer chez lui la capacité de rédiger une synthèse de textes en lui montrant par des procédés idoines à son niveau.

Lors de l'analyse portée sur les textes de la deuxième séquence, nous avons relevé certains points constituant un obstacle pour l'apprenant : D'abord, et toujours la longueur des textes qui représente l'obstacle fondamental chez l'apprenant algérien.

Puis, un vocabulaire soutenu guère à la portée des apprenants actuels, à l'instar de : « le colonialisme », « l'impérialisme », « le paroxysme ».

Ensuite, nous avons relevé le discours direct introduit dans le texte de la page 30 (F. Abbas témoigna de Sétif, sa ville : « Le 8 mai 1945 est un mardi, c'est le marché hebdomadaire. La ville de Sétif abrite ce jour là, entre cinq et quinze mille Fellah... »).

Nous avons constaté, vu la non manipulation de la langue, que dans un exercice systématique la majorité des apprenants ne parviennent pas à rapporter un discours direct en respectant la transformation des verbes, bien qu'ils aient une accumulation dans l'apprentissage de cette langue. Sauront-ils le faire dans la rédaction d'une synthèse ?

De plus, le texte historique est une sorte d'amalgame entre des passages exprimant le témoignage et des passages qui manifestent la narration, cet amalgame complique aux apprenants l'opération de l'analyse.

Par conséquent, l'apprenant ne sait pas dégager la visée communicative de

L'auteur. Ainsi, il ne parvient pas à déterminer sa position, de narrateur ou de témoin.

Quant à la troisième séquence, c'est toujours le choix des textes historiques longs. Ces derniers véhiculent d'une part, un vocabulaire soutenu inadéquat au niveau des apprenants algériens. Nous citons : « Utopie », « maquisards », « corrélations », « pendaison », « immuable », « stéréotype »... D'autre part, des expressions comportant un sens ambigu devant lesquelles l'apprenant algérien trouvera du mal à accéder au sens de ces supports écrits. En voilà quelques exemples : « **...une zone intrinsèquement mouvante...** », « ...que la guerre fait bouger jusqu'à les faire sortir de **ses points d'ancrage conventionnels...** »

Puisque les textes sont du type narratif, nous avons remarquablement constaté que le passé simple, l'un des plus difficile temps de conjugaison à maîtriser, et l'imparfait ont dominé presque tous les textes.

En somme, le choix des textes n'a pas été pris comme critère de réussite à la technique de la synthèse de documents.

Pour les raisons citées, la longueur des textes, le vocabulaire qui dépasse le niveau des apprenants actuels, les temps verbaux utilisés, tout cela rend la tâche de plus en plus difficile à l'apprenant pour qu'il puisse assimiler la technique de la synthèse de textes qui lui est nouvelle dans son cursus scolaire.

Nous pensons que le choix de ces supports est beaucoup plus pour un autre objectif que celui de la synthèse de textes. A travers les objectifs, nous avons su que les concepteurs de ce programme veulent forger l'esprit nationaliste chez l'apprenant algérien. En négligeant le côté technique de la synthèse, l'apprenant est mis dans une situation difficile.

8.2. Analyse des activités de compréhension :

Après, nous avons consulté la partie intitulée « Analyser » pour voir le type de questions posées et leur rôle dans l'aide qu'elles donnent aux apprenants.

Nous avons remarqué que les questions servent la compréhension de l'écrit en générale et non pas des questions que l'apprenant doit assimiler pour pouvoir les réemployer dans la rédaction d'une synthèse de textes.

D'innombrables questions ont attiré notre attention dans cette phase et sur les différentes pages, commençons par :

-Quel type de phrases est utilisé dans chaque texte ?

-Dans quel ordre les dates de chaque document sont-elles données ?

Si le projet a pour objectif d'amener l'apprenant à réaliser une synthèse de textes, l'apprenant doit trouver dans le manuel scolaire les outils qui l'aident à la réexploitation. Précisons que pendant la rédaction d'une synthèse, le rédacteur n'a pas besoin de savoir le type de toutes les phrases utilisées dans les textes qu'il traite, mais seulement le type du texte, sachant qu'un texte du type narratif peut contenir des phrases véhiculant des passages descriptifs, argumentatifs, etc.

Une autre remarque : la synthèse de textes tolère le déclasserement des idées : l'apprenant n'est pas obligé de reprendre les idées telles qu'elles ont été présentées dans les textes qu'il traite, car il a le droit de les reprendre selon son plan préétabli.

Une autre question relevée : comment appelle-t-on ce laps de temps (durée) compris entre deux dates ?

Nous nous interrogeons sur l'implicite de cette question. Est-ce pour amener l'apprenant à dire que le synonyme de « laps » c'est « intervalle » ? ou pour un autre objectif que seuls les concepteurs préconisent !

Ce qui est remarquable dans ces questions, c'est la complexité dans leur formulation, elles nous paraissent inadaptables au niveau des apprenants de la classe de la terminale en Algérie.

A l'instar de : quelle progression thématique l'auteur adopte-t-il ?

Quel rapport établissez-vous entre l'utilisation de ce temps, l'ordre de l'énoncé des dates, le type de texte et la visée communicative de l'auteur ?

Nous remarquons donc l'introduction du concept « progression thématique » que la plupart des apprenants ne connaissent que le nom et ignorent la bonne signification. Nous remarquons aussi la longueur de la deuxième question et qui demande la présence d'un fort esprit analytique que l'apprenant algérien ne possède pas.

Nous avons aussi repéré deux consignes visant un objectif commun à savoir : le plan du texte. Faites le plan du texte. (Séquence2, partie « analyser », page37) Dégagez le plan du texte et donnez un titre à chaque partie. (Séquence3, partie « analyser », page44). Pour entamer le travail exigé par ces consignes, l'apprenant doit analyser deux textes très longs, le premier, « femmes algériennes dans les camps » ; page 35 et le deuxième texte « une guerre sans merci » ; page 43.

Les deux consignes sont portées sur l'impératif, donnant l'illusion que l'apprenant maîtrise les procédés d'élaboration d'un plan de texte.

En revanche, la réalité prouve que l'apprenant éprouve des difficultés au niveau de la compréhension de l'écrit.

L'apprenant trouve des difficultés à réinvestir ce qu'il a appris, surtout, si l'objectif est la rédaction d'une synthèse de textes. C'est un genre de questions plus complexes que celui prôné par les nouvelles approches didactiques. Mettre l'apprenant dans une situation plus ou moins complexe n'est pas synonyme de découragement à cet apprenant en lui procurant tout ce qui dépasse ses compétences et ses capacités à résoudre un problème.

Par conséquent, nous avons espéré trouver des questions que l'apprenant peut tirer profit lors de son analyse des textes dans une rédaction de la synthèse. Par exemple : Quelles sont les idées principales de chaque texte ?

Quelles sont les idées secondaires ?

Ces textes partagent-ils des idées communes ?

Relevez-les ? Rédigez l'introduction de votre synthèse, ne dépassez pas trois lignes.

Ce sont donc des questions toutes simples mais qui aident l'apprenant dans son analyse, il saura quoi faire et ce qu'il faut éviter pour gagner du temps.

8.3. Analyse des activités d'expression écrite :

Concernant les activités d'expression écrite du manuel scolaire ; elles ne sont pas bien préparées pour entraîner l'apprenant à assimiler la technique de la synthèse de textes. Nous allons montrer successivement les consignes de ces activités et nous ferons ensuite leur analyse.

Telle qu'elle est mentionnée dans le tableau de la répartition annuelle du programme de français de la 3^{ème} année secondaire, l'activité d'expression écrite de la page 13 demande de l'apprenant : « Réécrivez le texte, la colonisation française, de manière non fragmentée. Vous pouvez commencer ainsi : le 08 mai 1945 des massacres ayant fait plus de 45000 morts eurent lieu à... . Un an plus tard, Ferhat Abbas... »

Nous avons constaté que la réécriture de ce texte introduit la reformulation, l'apprenant doit utiliser la nominalisation ou la verbalisation, ainsi que l'emploi des connecteurs logiques pour éliminer la fragmentation.

Nous présumons que l'apprenant ne peut pas le faire, car il manque d'entraînement méthodique sur le plan de la reformulation comme sur le plan

du bon emploi des connecteurs logiques afin d'assembler des éléments discernés.

L'autre activité est celle de la page **16**, il est demandé aux apprenants :

« Reproduisez la carte ci-dessous pour retracer les étapes de la conquête des arabes relatée dans le texte. Vous indiquerez par des couleurs différentes, en fonction des dates et des chefs, les régions conquises.

Vous établirez dans le coin gauche au bas du document, une légende qui aidera une éventuelle lecture de cette carte. (Vous associerez les noms des chefs aux couleurs.) »

Nous avons trouvé cette activité difficile pour l'apprenant voire complexe, car elle demande beaucoup de rigueur, de concentration et surtout la fidélité dans la transposition de ce document iconographique. Il est préférable qu'elle soit pratiquée sur des textes simples et courts afin que l'apprenant s'habitue sur le va-et-vient entre les documents écrits.

L'activité de la page **19** porte une consigne loin d'être à l'avantage de la synthèse : « **les crises économiques ont souvent été parfois les causes de conflits mondiaux** ». En vous appuyant sur vos cours d'histoire, justifier cette affirmation en l'illustrant par un ou deux exemples.

Pour but de réaliser son expression, l'apprenant doit se baser sur ses cours d'histoire enseignés en langue arabe classique.

De ce fait, il est obligé de traduire à la langue française les informations obtenues de la langue arabe classique. Voici une tâche encore plus difficile que la reformulation à savoir : la traduction.

Amener un apprenant à traduire une synthèse de langue qu'il ne maîtrise pas assez (l'arabe classique « Fosha »), à un autre système linguistique qui lui est totalement étranger (la langue française) est synonyme d'une « non prise en compte » des besoins des apprenants algériens, car ces derniers ignorent totalement les automatismes de la traduction.

De plus, nous avons relevé une faute monumentale au sein de cette consigne qu'est l'expression « les crises économiques ont **souvent** été **parfois** les causes..... », l'emploi de deux adverbes portant un sens contraire entraîne l'ambiguïté. Pouvons-nous imaginer que ce genre de questions soit destiné à des apprenants ?

Dans la dernière activité d'expression écrite de la première séquence qui se trouve dans la page **22** « en vous appuyant sur les informations données dans les textes (p **16** et **18**), expliquez, en une quinzaine de lignes, l'augmentation de la

Population européenne en Algérie (de la conquête aux années 1920), nous avons signalé une première erreur celle de la page **16** indiquée dans la consigne, dans cette page il n'y a aucun texte. Mais comme le thème est manifesté, nous avons rapidement su que le deuxième texte est celui de la page **20**.

La deuxième erreur c'est l'ambiguïté de la consigne, car, si on demande à un apprenant de se baser sur deux textes, c'est qu'il est sur le point de réaliser une synthèse de textes. Cependant, on lui a rien indiqué ou précisé sur la confrontation et la reformulation.

De même, le critère des quinze lignes reste à revoir, si on veut initier les apprenants à une nouvelle technique de rédaction.

Après, nous avons opté pour l'analyse des activités d'expression écrite de la deuxième séquence. Pour celle de la page **29** : « Un de vos camarades a commis une injustice ou une faute grave. Rapportez la conversation que vous avez eu avec lui à ce propos, à une tierce personne ».

Cette consigne demande à l'apprenant de raconter une conversation qu'il a eue, à une autre personne.

En revanche, il est clair que l'expression « rapportez la conversation » amènera l'apprenant à transformer le discours direct en discours indirect. A ce propos, nous n'avons trouvé aucun exercice relatif à cet objectif dans le manuel scolaire. Nous pensons que la technique de la synthèse et l'application de sa méthodologie reste encore loin dans ces activités d'expression écrite qui visent d'autres objectifs tels que le compte rendu dans cette consigne.

Encore, nous n'avons pas omis la faute commise au sein de la consigne « rapportez la conversation que vous avez eu avec lui.... ».

Le participe passé du verbe avoir devrait être accordé parce que le C.O.D « **la conversation** » est placé avant le verbe. Une telle erreur ne devrait pas se manifester dans un manuel destiné à des apprenants et à des enseignants.

Dans le même contexte, nous avons l'activité de la page **32, 34** qui vise le même objectif, celui de rapporter un témoignage en utilisant les éléments linguistiques permettant d'exprimer sa position (adjectifs adverbes).

Ces deux activités aspirent à ce que l'apprenant rédige son texte en une quinzaine de lignes en utilisant des modalisateurs. Nous remarquons donc qu'il n'y a aucun appui sur des textes à confronter pour la rédaction d'une synthèse

de textes. Les deux activités restantes de la même séquence suivent le même itinéraire.

Nous arrivons à la troisième séquence. Son activité d'expression écrite de la page **47** amène l'apprenant à rédiger en une vingtaine de lignes un texte contournant les conditions sociales et économiques de l'Algérie à l'époque de novembre 1954.

Cette activité est donc comme celles qui l'ont précédée, aucun objectif relatif à la technique de la synthèse de documents.

Concernant l'activité de la page **49** « le 1^{er} novembre 1954, le peuple algérien s'est soulevé pour recouvrir sa dignité et sa liberté. En vous appuyant sur les différents textes étudiés, rédigez une synthèse qui explique comment cet évènement a été possible. Reportez-vous à la page 33 pour trouver de l'aide. » Bien que cette consigne demande à l'apprenant de rédiger une synthèse ; elle n'est pas claire.

Elle a négligé des points importants pour réaliser une synthèse :

1) La contradiction que nous avons constatée entre l'expression (en vous appuyant sur les différents textes...) et (reportez vous à la page...), sachant que l'apprenant n'est pas en mesure d'accéder facilement au sens des documents écrits, il lui est impossible de parcourir les différents textes.

Encore, se référer à la page **33** où nous avons trouvé qu'un seul texte serait une transgression à la méthodologie de la synthèse de textes qui fait l'objet de confrontation entre deux textes ou plus.

2) Le nombre de mots n'a pas été indiqué clairement. Il est à rappeler que le libellé doit toujours mentionner le nombre de mots ; conçu comme un critère de réussite dans une synthèse de textes.

3) L'absence de la concision dans la consigne où le mot « synthèse » est conçu comme synonyme de « résumé ».

Ce genre d'erreurs commises ne figure pas dans les consignes des grandes écoles préconisant cette technique comme l'E.S.C.P. et l'I.S.G.

Enfin, pour la dernière activité ; dans la page **52**, on demande de l'apprenant de justifier la participation de la femme algérienne dans la révolution algérienne, l'objectif de la consigne est de présenter des arguments pour justifier la participation de la femme algérienne pendant la révolution.

8.4. Analyse des exercices :

Après la consultation des activités d'application nous avons découvert le rôle des exercices présentés dans le manuel scolaire de la classe de la terminale.

Ces exercices ne révèlent pas l'entraînement méthodique attendu pour que l'apprenant parvienne à assimiler la technique de la synthèse de textes.

Excepté l'exercice 1 qui incite l'apprenant à rapporter en une phrase des données présentées dans un tableau.

L'efficacité de cet exercice se manifeste dans son objectif qu'est la reformulation des données en une seule phrase, sachant que la technique de la synthèse de textes s'appuie sur la reformulation.

A cet effet, nous pouvons dire que les exercices ont été portés sur un mauvais choix qui ne répond pas à l'objectif assigné dans le projet I, ils se détournent vers la technique du résumé.

8.5. Analyse des feuilles de route :

Puis, nous avons analysé les encadrés intitulés « feuille de route », ces feuilles de route présentent, selon les élaborateurs du manuel scolaire, le processus de la réalisation de la synthèse de textes demandée au projet.

Ces feuilles de route prétendent donner à l'apprenant algérien les points méthodologiques nécessaires afin qu'il sache élaborer sa synthèse dans un cadre méthodologique correct.

Or, l'écart est remarquable entre l'objectif assigné dans l'intitulé du projet et son contenu relatif à l'entraînement méthodique de l'apprenant.

Cet écart se manifeste dans :

- 1) Le déficit des activités d'expression écrite visant à améliorer l'apprenant dans la maîtrise de cette technique.
- 2) Dans le mauvais choix des textes qui ne sont pas à la portée des apprenants.
- 3) La palette d'exercices portant sur d'autres objectifs que celui de la synthèse de documents.

Ensuite nous sommes passés à l'analyse des points représentant le processus lui-même de la technique ; en conséquence, nous avons déduit les remarques suivantes :

- 1) L'objectif est très ambitieux, car il ressemble à un travail de recherche scientifique (présentation d'un mémoire) où il est demandé à l'apprenant de

rassembler la maximum d'informations en consultant d'innombrables références.

Nous pensons que l'apprenant algérien n'est pas familiarisé avec l'esprit de recherche, trouver lui-même l'information, la sélectionner comme étant essentielle à son sujet et finalement l'introduire dans la rédaction de sa synthèse.

Il ne faut pas omettre que le point défailant chez l'apprenant algérien demeure toujours sa faiblesse au niveau de la langue. Sans la maîtrise de la langue, il lui est impossible d'appliquer la technique même s'il maîtrise son plan méthodologique.

2) La feuille de route n°1 présente le cadre méthodologique de la synthèse que l'apprenant doit suivre. Cependant, cette méthodologie n'est pas fiable car on demande à l'apprenant de faire « Une prise de notes détaillée », l'apprenant doit détailler l'analyse des documents consultés, en revanche nous disons que cela est contradictoire à la méthodologie de la synthèse de textes révélée par les experts en la matière, parce que dans cette technique il est impératif de cueillir l'essentiel des contenus des textes afin de ne pas perdre le temps consacré et se dévier de l'objectif de la synthèse.

3) Un autre point défailant au niveau de la méthodologie. On incite l'apprenant à introduire son point de vue dans la phase analytique « développement » afin de commenter la position prise par chacun des auteurs des textes.

D'après ce que nous avons lu dans la phase théorique, cet acte est accordé au rédacteur de la synthèse seulement au niveau de la conclusion et que son point de vue soit exprimé brièvement. Il est donc important, après avoir étudié tous ces outils et documents pédagogiques, de signaler que notre intention a pour objectif de montrer que la didactique de la synthèse de documents est mal conçue par les concepteurs du programme ainsi que les élaborateurs du manuel scolaire.

Nous avons tenté de montrer les arguments prouvant nos propos et que nous souhaitons confirmer par l'analyse des résultats obtenus du questionnaire mis à la disposition des enseignants.

9. L'analyse du questionnaire :

9.1. Description du questionnaire :

Le questionnaire que nous avons élaboré comprend au total **25** questions. Nous l'avons réparti en deux rubriques : la première intitulée « **identification de**

l'enquête » contenant **5** questions. Elle nous a servi à mieux connaître notre public.

La seconde rubrique est intitulée « **la participation** » ; elle contient **20** questions consacrées à la participation de l'enseignant dans notre travail de recherche.

9.2. Description du public :

Nous avons pu à travers ce questionnaire obtenir des réponses provenant de différentes wilayas de l'Oranie à l'instar de Mascara, Ain Témouchent, Mostaganem et bien évidemment la wilaya d'Oran.

Nous signalons que nous avons sollicité **100** enseignants, mais nous n'avons récupéré que **77** questionnaires. Certains enseignants ne nous ayant pas remis de documents en dépit de nos maintes sollicitations.

Les sujets sont tous des enseignants du secondaire, ils assurent l'enseignement du nouveau programme de français de la classe de la terminale.

La participation du sexe féminin est dominante, 77% des réponses sont données par des femmes, le reste 23% est du sexe masculin. De plus, 35,06% des enseignants ont une expérience qui ne dépasse pas 6ans.

9.3. Commentaire des résultats :

Question n° 1 : Que pensez-vous du nouveau programme ?

Pour cette première question, 75,32% des sujets questionnés disent que le nouveau programme est difficile. La réponse récurrente est que ce programme est trop ambitieux, ils ajoutent qu'il est chargé, long et inadaptable au niveau des apprenants actuels.

Par contre, 24,67% des enseignants interrogés disent que le nouveau programme est intéressant, riche, portant des thèmes variés et profitables pour ceux qui savent les exploiter.

Question n°2 : Les apprenants, s'adaptent-ils avec ce nouveau programme ?

Oui

Non

Pourquoi ?

Question	oui	non	Autre réponse
2	19,48%	67,53%	12,98%

67,53% de nos enquêtés ont répondu par la négative ; ils ont justifié leurs réponses en disant que les apprenants actuels n'ont pas une bonne base au niveau de la langue ; ce qui ne leur permet pas de s'adapter avec les objectifs du nouveau programme.

Par ailleurs, 19,48% des enquêtés ont opté pour la réponse « oui ». Selon eux, ce nouveau programme s'adapte au changement mondial et peut stimuler les apprenants à atteindre des nouveaux objectifs.

Enfin, 12,98% de ces enseignants disent que l'adaptation avec le nouveau programme dépend du niveau de l'apprenant dont certains s'adaptent difficilement.

Question n°3 : Quelles sont les techniques d'expression écrite mentionnées dans le programme de la classe de la terminale ?

Nous avons inséré cette question dans notre questionnaire afin de confirmer que la technique de la synthèse de documents est l'un des objectifs du nouveau programme contrairement à ce que prétendent certains enseignants à propos de son absence.

Tous les sujets ont mentionné la technique de la synthèse de documents comme étant une technique figurant comme l'un des objectifs à atteindre par les apprenants algériens ainsi que d'autres techniques d'expression écrite telles que le compte rendu critique, le compte rendu objectif, la prise de notes, le résumé.

Question n°4 : Est-ce que les apprenants maîtrisent la technique du résumé ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

Question	oui	non	Autre réponse
4	5,19%	89,61%	5,19%

La majorité des enseignants questionnés, 89,61%, ont choisi la réponse « non », ils disent que les difficultés des apprenants résident au niveau de la langue. Selon ces enseignants, l'apprenant actuel n'a pas une bonne assise en langue française ce qui ne lui permet pas de maîtriser cette technique rigoureuse.

Cependant, 5,19% des sujets ont dit que les apprenants peuvent maîtriser cette technique mais difficilement. Ils ont mis l'accent sur la complexité des supports étudiés, car les apprenants ne peuvent résumer que des textes dont ils comprennent le sens.

Les sujets qui ont opté pour la réponse « oui » sont de 5,19%, pour ces enseignants la technique du résumé est déjà enseignée en 1^{ère} et 2^{ème} année secondaire. Par conséquent, l'apprenant en classe de terminale maîtrise cette technique.

Question n°5 : A votre avis, l'apprenant qui ne maîtrise pas la technique du résumé, arrive-t-il à rédiger une synthèse de documents ?

Oui

Non

Question	oui	non	Autre réponse
5	/	100%	/

Dans cette question, la réponse est unanime : tous les sujets ont répondu par « non », car il faut avoir la maîtrise de la technique du résumé pour que l'apprenant puisse maîtriser la technique de la synthèse de documents. Dans le cas contraire l'apprenant est conduit vers l'échec.

Question n°6 : Utilisez-vous le manuel scolaire ?

Oui

Non

Question	oui	non	Autre réponse
6	100%	/	/

L'objectif de cette question est de savoir si les enseignants s'appuient sur le manuel scolaire durant les cours. La réponse est « oui » pour tous les enseignants questionnés.

Question n°7 : L'avez-vous utilisé pour enseigner aux apprenants la synthèse de documents ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....

Question	oui	non	Autre réponse
7	33,76%	66,23%	/

La question n°6 nous a servi d'appui pour savoir à quel point le manuel scolaire aide les enseignants au niveau des textes et les exercices proposés.

Maintenant nous enchaînons par la question n°7 pour but de découvrir quel soutien pourrait-il apporter dans l'enseignement de la technique de la synthèse de documents.

Nous avons constaté que 66,23% des enseignants n'utilisent pas le manuel dans l'enseignement de la technique en question. Ils ont justifié leur refus en disant que les textes proposés dans le manuel sont longs, difficiles, ne sont pas appropriés au niveau des apprenants actuels, qu'ils ont trouvé d'autres textes plus riches et plus motivants et certains disent qu'il n'y a aucun problème au niveau de la compréhension mais au niveau de l'analyse.

En revanche, 33,76% de ces enseignants préfèrent l'utilisation du manuel pour enseigner cette technique ; vu la qualité des textes proposés, les autres pour la méthode préconisée donnée en fin du manuel.

Question n°8 : Les apprenants ; ont-ils souvent une bonne compréhension de l'écrit ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....

Question	oui	non	Autre réponse
8	11,68%	83,11%	5,19%

La plupart des enseignants ont répondu à cette question par « non ». 83,11% des enseignants interrogés évoquent les difficultés rencontrées par l'apprenant au niveau de la compréhension de l'écrit.

Ils déclarent que l'ensemble de ces difficultés réside dans leur bas niveau. Selon ces enseignants, les apprenants actuels n'arrivent pas à atteindre le niveau escompté dans la langue française ; ce qui ne leur permet pas de lire convenablement un support écrit et comprendre ce qu'ils lisent. D'une part, ils ne sont pas habitués à la lecture en dehors de la classe. D'autre part, l'activité de lecture n'a pas sa vraie place dans le programme.

Dernier facteur, les représentations qu'ont les apprenants pour « le français » ; les apprenants croient qui n'est pas important dans leur cursus scolaire.

Dans le côté opposé, 11,68% des sujets pensent que les apprenants sont performants au niveau de la compréhension de l'écrit. Ils justifient leurs réponses en disant que cette bonne compréhension est en fonction des thèmes proposés qui sont d'actualité et évoquant l'histoire de l'Algérie.

Le reste 5,19% dit que peu sont les apprenants qui accèdent au sens des supports écrits, car ils ne maîtrisent pas la langue.

Question n°9 : Au cours de la lecture, les apprenants comprennent-ils le contenu des textes historiques proposés dans le manuel scolaire (projet I) ?

Oui Non

Question	oui	non	Autre réponse
9	75,32%	12,98%	11,68%

Les textes supports proposés dans le manuel scolaire semblent être faciles pour l'apprenant algérien. Le pourcentage des enseignants répondant « oui » à cette question est de 75,32% du public sélectionné.

Par contre, 12,98% ont répondu par « non ». Enfin 11,68% des sujets ont annoncé que parfois les apprenants comprennent certains textes et trouvent des difficultés face à d'autres supports du projet I.

Question n°10 : Ces textes, aident-ils l'apprenant à réaliser une synthèse de documents ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

Question	oui	non	Autre réponse
10	38,96%	61,03%	/

61,03% des enseignants interrogés répondent par la négative. Pour eux, le choix des supports est mal conçu pour faire habituer l'apprenant à une technique d'expression écrite aussi complexe. Les justifications émises sont variées :

- Les textes sont longs et ne traitent pas le même thème.
- Les apprenants ne font aucune différence entre un cours d'histoire parlant sur la colonisation et un cours de français.
- Les apprenants accordent beaucoup d'attention au contenu et négligent la structure de texte qui est importante durant la compréhension.
- Les apprenants ne comprennent pas ce qu'ils lisent ; il leur est impossible d'analyser le contenu des textes longs.

Pour ceux qui ont répondu par « oui », ils représentent 38,96% des sujets enquêtés. Leurs réponses sont presque communes, l'apprenant s'appuie sur les cours d'histoire. Ils disent que les cours d'histoire lui servent de source pour la compréhension du contenu des textes ; leurs idées sont déjà installées et ils savent le déroulement des faits.

Question n°11 : Avez-vous présenté à vos apprenants un exemple de rédaction de la synthèse de documents ?

Oui Non

Question	oui	non	Autre réponse
11	100%	/	/

Les réponses témoignent que les enseignants ont montré un exemple de rédaction d'une synthèse de texte afin que l'apprenant ait une idée sur cette technique. L'ensemble des professeurs a répondu par « oui ».

Question n°12 : Avez-vous appris à vos apprenants à faire un plan pour rédiger une synthèse de textes ?

Oui Non

Question	oui	non	Autre réponse
12	100%	/	/

Dans cette question, nous avons obtenu le même résultat de la question n°11, tous les enseignants ont répondu par « oui ». D'après leurs réponses, nous avons constaté qu'ils savent l'importance du plan durant la rédaction d'une synthèse de textes.

Question n°13 : Quand vous demandez à vos élèves de rédiger une synthèse de documents, le font-ils ?

Individuellement collectivement

Question	collectivement	individuellement	Autre réponse
13	57,14%	38,96%	3,89%

L'objectif de cette question est de découvrir à quel degré l'enseignant intervient pour aider son apprenant dans la rédaction de la synthèse. Autrement dit, voir si l'enseignant agit continuellement pour aider l'apprenant ou le laisser agir tout seul pour rédiger la synthèse.

De ce fait, 57,14% des enseignants optent pour la deuxième proposition préférant le travail en collectif.

Certains d'entre eux choisissent la première proposition ; 38,96% préfèrent que l'apprenant fasse le travail tout seul.

Le reste des enseignants avec 3,89% optent pour les deux propositions ; ils oscillent entre l'individuel et le collectif.

Nous signalons que les questions **11, 12,13** ont pour but de donner un aperçu sur les méthodes utilisées par les enseignants en classe.

Question n°14 : quand ils rédigent la synthèse de documents, est-ce qu'ils ?

Reformulent les phrases

copient les phrases

Question	Reformulent les phrases	copient les phrases	Autre réponse
14	14,28%	85,71%	7,79%

A la lumière de cette question, nous avons souhaité montrer le pourcentage des enseignants dont les apprenants éprouvent des difficultés dans la rédaction de la synthèse de textes. 85,71% des sujets interrogés déclarent que les apprenants copient les phrases des textes.

14,28% d'entre eux affirment que les apprenants reformulent les phrases des textes traités et les 7,79% assurent que les apprenants copient et quand il s'agit de la reformulation, souvent ; elle est mauvaise. (Voir en annexe)

Question n°15 : Les apprenants maîtrisent-ils la synthèse des documents ?

Oui

Non

Question	Oui	Non	Autre réponse
15	7,79%	85,71%	6,49%

En arrivant à notre question fondamentale, nous avons obtenu 85,71% des enseignants enquêtés répondant par «non ». Ce chiffre indique l'écart qui se trouve entre le niveau de l'apprenant actuel et la rigueur de la méthode introduite dans le nouveau programme. Concernant la réponse par « oui », elle a représenté 7,79% des sujets interrogés et 6,49% ont affirmé que la maîtrise de cette technique dépendra du niveau de l'apprenant.

Question n°16 : Les apprenants qui réussissent une synthèse de documents sont ?

La majorité la minorité juste quelques apprenants

Question	La majorité	La minorité	juste quelques apprenants
16	2,59%	28,57%	68,83%

Sans négliger l'importance de nos questions, celle-là nous l'avons estimée importante aussi, grâce aux réponses des enseignants, nous avons pu avoir une idée sur le pourcentage des apprenants pouvant réussir la rédaction d'une synthèse de textes.

Nous avons donc obtenu à ce propos 68,83% des professeurs ayant répondu par « juste quelques apprenants ». 28,57% ont répondu par « la minorité ». Ce qui reste des enseignants est de 2,59% ont dit « la majorité ».

Question n°17 : Quel est le temps officiel consacré à l'enseignement/apprentissage de cette technique ?

Précisez.....

Après avoir posé cette question, nous nous attendions des enseignants qu'ils nous disent clairement quel est le temps officiellement consacré à cette technique par les décideurs du nouveau programme.

Cependant, la majorité des sujets n'ont pas bien saisi la question, ils se sont mis à donner des réponses relatives au temps qu'ils exploitent dans leurs classes pour enseigner cette technique à leurs apprenants.

Malgré cela, nous avons bénéficié de leurs réponses, car nous avons eu une idée claire sur la différence qui peut exister d'un enseignant à un autre au niveau de la gestion du temps consacré à l'enseignement/apprentissage de la technique de la synthèse des documents.

Pour les enseignants accordant à l'enseignement/ apprentissage de la technique 4heures ou moins ; nous avons obtenu 54,54%. D'autres y consacrent environ 5heures ou plus. Ces enseignants représentent 27,27% des enquêtés.

Enfin, 09,09% des sujets ont dit qu'ils consacrent tout le trimestre pour

l'enseignement de cette technique. Nous nous sommes interrogés à propos de ce dernier groupe : Comment peuvent-ils consacrer tout le trimestre pour l'enseignement de cette technique, sachant qu'il y a d'autres techniques coexistantes au sein du même projet ?

Le reste des sujets, 09,09%, ont bien saisi notre question en répondant qu'officiellement il n'y a aucun temps signalé à l'enseignement/apprentissage de la technique en question, mais ils tentent d'organiser leur temps en fonction des besoins de leurs apprenants, ceci sans dévoiler le nombre d'heures.

Question n°18 : Ce temps, est-il suffisant pour l'apprenant ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

Question	Oui	Non	Autre réponse
18	5,19%	90,90%	3,89%

Pour la majorité des enseignants questionnés, le temps qu'ils exploitent pour l'enseignement de la technique de la synthèse de documents est insuffisant. 90,90% des enquêtés ont émis différentes justifications pour confirmer leurs réponses par « non ».

Nous avons donc constaté, d'après les sujets, que l'insuffisance du temps est due à la charge du programme élaboré.

De plus, la rigueur de la technique face à des apprenants dont le niveau est bas et n'ayant pas une bonne assise au niveau de la langue, rend la tâche de plus en plus complexe pour l'apprenant et le travail fastidieux pour l'enseignant parce que les deux acteurs pédagogiques n'y ont pas été préparés à une technique qui leur est nouvelle.

Toujours d'après les enquêtés, le volume horaire accordé en général à l'enseignement de la matière de français est insuffisant par rapport aux objectifs assignés.

Il est aussi question des exercices faisant l'objet de renforcement et de remédiation des connaissances des apprenants.

5,19% des enseignants ont répondu par « oui » et 3,89% ont préféré parler de l'insuffisance du temps consacrée à cette activité compte tenu du choix des textes de la progression de l'apprenant en classe.

Question n°19 : Etes-vous d'accord pour l'intégration de cette technique dans le programme de la terminale ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

Question	Oui	Non	Autre réponse
19	49,35%	48,05%	2,59%

49,35% des enseignants sont d'accord pour l'intégration de la technique de la synthèse de documents dans le nouveau programme de français de la 3^{ème} secondaire. Selon eux, la synthèse de documents est une technique permettant le développement de l'esprit critique et analytique chez l'apprenant.

Les autres enseignants refusent cette intégration. 48,05% ils nous ont donné des réponses diverses pour justifier ce refus :

1) Certains enseignants jugent que la technique est au-delà des capacités des apprenants, parce que l'apprenant n'a pas encore atteint le niveau qui lui permet d'étudier deux textes en même temps.

2) La réforme a été faite à la hâte.

3) La formation des enseignants.

Les enseignants qui sont pour l'intégration ne représentent que 2,59%, une seule condition exigée : asseoir une formation linguistique solide chez l'apprenant.

Question n°20 : Que pouvez vous proposer comme solutions ?

Nous avons constaté que 12,98% des enseignants questionnés n'ont pas répondu à la question.

Cependant, la majorité 87,01% a émis différents avis pour faire face au problème posé et pouvoir éventuellement le résoudre.

Nous présentons leurs solutions de la sorte :

- *Prendre la langue en considération, retour à la grammaire systématique.
- *Entamer la technique étape par étape avec plus de séance et des textes moins longs.
- *Revoir les objectifs du programme.
- *Intégrer graduellement la technique.
- *Comprendre bien le sens du mot « synthèse » et comprendre chaque étape de sa méthodologie.
- *Augmenter le volume horaire, proposer des textes simples.
- *Simplifier le programme.
- *Revoir les objectifs relatifs à la technique.
- *Ne pas se précipiter pour faire des réformes.
- *Prendre le temps suffisant pour réfléchir sur le sort de cette langue et de nos enfants vis-à-vis du programme.
- *Cuisiner à petit feu (réformer au bon moment), rendre le travail du ministère, de l'académie, des lycées et des professeurs ainsi que des apprenants efficace.
- *Donner les moyens nécessaires aux enseignants et aux apprenants.
- *Alléger le programme.
- *Agir sur la formation des enseignants.
- *Remédier par des séances de renforcement.
- *Apprendre aux apprenants comment analyser un texte pour pouvoir rédiger une synthèse de documents.
- *S'occuper des bibliothèques des apprenants.
- *Intégrer cette technique dès la première année secondaire et donner à l'apprenant assez de temps pour l'assimiler.
- *Travailler, de préférence, cette technique en dehors des heures de classe en ateliers (petits groupes de cinq ou six) pour favoriser l'interaction et la collaboration.
- *Supprimer quelques techniques.
- *Réduire le programme ou augmenter le volume horaire.
- *Ne pas demander aux petits algériens de faire ce que les français natifs ne réussissent pas. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi, le français étant une langue étrangère, ne doit pas être enseigné de la sorte chez nous. C'est une aberration.
- *Varier les thèmes pour enrichir la culture de l'apprenant algérien.
- *Choisir deux techniques d'expression bien étudiées, semble suffisant.
- *Choisir une seule technique par projet.
- *Suivre l'ancien programme.
- *Partir du début (le primaire).

- *S'arrêter de faire des réformes sans calcul.
- *Proposer un programme convenable pour se mettre en harmonie avec les besoins des élèves, particulièrement, les élèves du Sud algérien pour qui la langue française est une langue étrangère et ambiguë.
- *Choisir des textes à la portée des enfants.
- *Elaborer un programme s'inspirant des besoins des apprenants.
- *Préparer les élèves à faire de courts résumés.
- *Profiter des vacances en faisant appel aux apprenants et leur apprendre la technique.
- *Donner une terminologie et une méthode accessible à tous les apprenants.

Nous avons présenté toutes ces propositions provenant des enseignants de quelques Wilayas de l'Oranie pour montrer leur souci tant qu'acteur pédagogique et leur vécu quotidien dans la classe de FLE.

Ce que nous avons obtenu comme données dans le questionnaire nous le récapitulons ainsi :

- 1) Une prise de conscience de la part des enseignants de l'échec de l'apprenant dans l'enseignement/apprentissage du français.
- 2) Les difficultés rencontrées par les enseignants et les apprenants dans l'enseignement/apprentissage de la langue française en général et la technique de la synthèse de document en particulier.
- 3) L'insistance des enseignants pour revoir le modèle de la technique de la synthèse de documents.
- 4) Le problème de langue que rencontre l'apprenant.
- 5) Les propositions présentées pour trouver des solutions aux problèmes.

10. Le test :

Dans le but de s'arrêter sur les contraintes rencontrées par les apprenants au niveau de la rédaction de la synthèse de documents, nous avons tenté d'effectuer un test à un ensemble d'apprenants.

Pour cela, nous nous sommes adressés à quelques enseignants pour réaliser notre test ; Vu l'occupation des uns et le refus (la fuite) des autres, nous n'avons réussi à obtenir l'accord que de deux enseignants.

Nous leur avons adressé 160 copies de sujet, ce qui équivaut 4classes de 40 apprenants environ.

Cependant, notre opération n'a pas réussi comme nous l'avons souhaité ; c'est-à-dire, récupérer les 160 productions écrites.

Les enseignants nous ont cité certains problèmes qu'ils ont rencontrés :

*Le niveau des apprenants qui n'est pas à la hauteur.

*Peu d'apprenants qui s'intéressent surtout les devoirs de la maison.

*La synthèse des documents reste une technique difficile pour la majorité des apprenants.

Pour ces raisons, ils ont pu nous fournir, seulement, 33 copies sur 160 ; une participation que nous jugeons faible.

10.1. Description du public :

Notre public est un ensemble d'apprenants en classe de terminale du sexe féminin et masculin. De crainte de ne recevoir aucune participation voire de ne récupérer aucune copie, nous avons laissé le choix des filières ouvert. Nous n'avons préféré aucune filière au détriment d'une autre, car rappelons-le, notre seul et unique objectif est de voir quels types de difficultés rencontrent les apprenants actuels en rédigeant une synthèse de textes.

10.2. Description du sujet :

Le test auquel nous avons assujetti les apprenants comporte trois textes courts provenant de différents auteurs (sources) et traitant d'un même sujet ; à savoir les essais nucléaires en Algérie.

La consigne posée demande aux apprenants de faire la synthèse des trois textes proposés ; ce après les analyser, les confronter et élaborer un plan.

10.3. La grille d'évaluation :

Les points que nous considérons comme essentiels dans la rédaction d'une synthèse de textes forment la grille d'évaluation dans ce test ; Nous les présentons de la sorte :

1) La forme : elle contient un plan implicite sur lequel l'apprenant doit compter au moment du premier jet (le brouillon) ; ce plan assure le bon agencement entre les trois textes.

2) La confrontation : permet de voir si l'apprenant est apte à lire plus d'un texte, les analyser, dégager l'essentiel des supports écrits en présentant les idées convergentes et les idées divergentes.

3) La reformulation : montre à quel point l'apprenant utilise d'autres expressions dans le même sillage des textes qu'il traite grâce à un vocabulaire qui lui est propre. (Personnel).

4) La concision et la clarté : la concision montre la cohérence de la réflexion chez l'apprenant et la clarté vise surtout l'écriture et sa lisibilité.

10.4. Interprétation du résultat :

Après avoir traité les 33 copies que nous avons pu récupérer, nous avons constaté que 10 copies ne représentent pas la technique de la synthèse de textes. A travers le travail présenté dans les productions écrites, il est clair que les apprenants n'ont pas assimilé la méthode de la technique en question, car l'ensemble des apprenants a traité les textes séparément, une sorte de résumé pour chaque texte.

Les idées sont distinctes, certaines copies contiennent l'analyse des éléments périphériques des textes (titre, source du document, nom d'auteur), les uns ont présenté un petit résumé pour chaque texte, les autres on cité certains points, qu'ils ont estimés divergents et convergents.

Cependant, une production d'un nouveau texte cohérent qui synthétise les trois documents écrits est absente.

Quant aux autres, les 23 apprenants, ils ont tenté de rédiger une synthèse de documents. Nous avons analysé leurs copies et nous avons relevé les difficultés récurrentes ; nous les mentionnons de la sorte :

Difficulté 1) : Sur les 23, nous avons extrait 12 copies qui n'obéissent pas aux critères méthodologiques de la synthèse de textes. Les apprenants sont tombés dans le piège du commentaire en commençant à étaler les idées des textes (copier) pour montrer qu'ils ont agencé les trois documents écrits.

En conséquence, nous avons compris que la technique de la synthèse de textes n'est pas bien installée dans l'esprit de l'apprenant actuel, c'est pour cette raison qu'ils confondent entre la synthèse de textes et d'autres techniques vues au cours de leur apprentissage.

Difficulté 2) : L'absence de la capacité d'analyser pour assembler les trois documents écrits. Les apprenants ne sont pas arrivés à sélectionner les idées principales.

Difficulté 3) : Souvent les apprenants copient les phrases au lieu de reformuler. Passons maintenant aux dix copies restantes, après avoir parcouru leur contenu, nous avons distingué deux groupes d'apprenants, 7 apprenants sur 10 n'ont pas respecté la forme, ils ont omis de présenter les trois documents où ils doivent citer la source, les noms d'auteurs, le titre dans la mesure du possible. Quant au développement et la conclusion, nous n'avons pas pu faire la distinction entre eux.

En revanche, dans les trois autres copies, les apprenants ont fait un bon début en commençant à nous présenter les documents proposés.

Toutefois, les carences sont à signaler au niveau de la partie développement.

A ce niveau, la reproduction des phrases intégrales des textes supports est fort présente pour les deux groupes. Les deux groupes d'apprenants n'arrivent pas à utiliser des phrases personnelles tout en restant dans le même contexte évoqué dans les documents.

Puis, nous avons repéré des problèmes de langue : nous citons quelques uns à titre indicatif ; nous soulignons l'erreur et nous donnons juste la correction par la suite :

1) Les essais nucléaires français au Sahara algérien à causé beaucoup de dégats....

*Les essais nucléaires français au Sahara algérien **ont** causé beaucoup de **dégâts**...

2) Des flammes rouge et noire qui sort de la montagne.

*Des flammes **rouges** et **noires** qui **sortent** de la montagne.

3) Les militaires ne savaient pas qu'ils allaient assistera...

*Les militaires ne savaient pas qu'ils allaient **assister**...

4) Les essais nucléaires ont été réaliser à l'issu...

*Les essais nucléaires ont été **réalisés** à l'issu...

5) Les essais nucléaires au Sahara algérienne...

* Les essais nucléaires au Sahara **algérien**...

6) Reconnaître cette vérité caché aux militaires...

* Reconnaître cette vérité **cachée** aux militaires...

7) Des témoignages de soldats qu'on assister...

* Des témoignages de soldats **qui ont assisté**...

Ce que nous pouvons déduire de cette modeste analyse, est que les apprenants manquent d'entraînement méthodique afin que la technique soit apprise. De plus, les problèmes linguistiques peuvent être comblés grâce à une série d'exercices ciblant les erreurs.

Nous vous proposons un exemple de rédaction du sujet proposé aux apprenants durant le test (Voir annexe).

Il est à rappeler que le travail présenté ne constitue pas un modèle de synthèse de textes mais un exemple, car la rédaction d'une synthèse est un travail personnel.

10.5. Correction de la synthèse :

A) vue d'ensemble :

Les trois textes traitent le thème des essais nucléaires effectués par l'état français. Les témoignages des sujets parlant sont tous contre l'armée française qui selon eux a commis des crimes atroces contre l'humanité.

B) Analyse :

Document 1) La fabuleuse histoire de la bombe atomique

a) Le témoignage d'un soldat dans un essai nucléaire.

b) La peur et la panique des soldats et des officiers au moment de l'essai nucléaire.

Document 2) Les irradiés de la République

Les essais nucléaires français

A) Le témoignage d'un soldat dans un essai nucléaire en Algérie.

B) L'état français est accusé d'admettre ses torts.

C) Le soldat évoque le lien entre la maladie des soldats et les essais nucléaires.

D) La poursuite des essais nucléaires dans le Sahara algérien par la France.

Document 3) : Essais nucléaires au Sahara

Prochaine plainte contre l'état français

1) Le témoignage d'un soldat dans essai nucléaire à Reggane et In Ekker.

2) L'état français est accusé d'avoir caché la vérité à ses militaires.

3) Le fait d'avoir caché l'expérience nucléaire sur les habitants de la région est un crime.

C) Confrontation :

Document 1	Document 2	Document3
Idée (a)	Idée (A)	Idée (1) (=)
Idée (b)	Idée (B)	Idée (2) (=)
	Idée (C)	
	Idée (D)	
		Idée (3)

Nous observons dans ce tableau que les trois documents se partagent certaines idées et ils se départagent d'autres. Les points convergents sont mis sur la même ligne ; côtoyés par le signe d'égalité.

D) Plan de la synthèse :

Introduction :

Présentation des trois documents

Développement :

- 1) Le témoignage des soldats.
- 2) La peur et la panique causées par l'essai nucléaire.
- 3) L'état français est accusé.
- 4) Les essais nucléaires ont causé des maladies aux militaires.
- 5) L'état français poursuit ses essais même après l'indépendance de l'Algérie.
- 6) L'état français a commis un acte criminel.

Conclusion :

Les témoignages prennent la même position vis-à-vis la France.

E) Rédaction de la synthèse :

Si le premier document est un message électronique, les deux autres sont des articles de journal ; à savoir : l'EXPRESS et LE JOUR.

Ces documents reflètent en général le témoignage des soldats contre les essais nucléaires français ; en occurrence, le soldat Jacques Miller, Jean-Yves Le Saux et Gérard Aissa Ruot. En effet, les essais nucléaires effectués en Algérie ont provoqué la peur et la panique chez ces soldats. Ces derniers témoignent de l'atrocité des actes militaires français causes de leurs graves maladies. A cet effet, l'état français doit avouer ses crimes : car il a dissimulé la vérité aux habitants de la région et ses propres militants. Témoigner contre son état est une preuve de courage : pour tout cela l'état français se doit d'être jugé.

Au cours de ce chapitre II, nous avons travaillé certains points importants qui forment l'obstacle rencontré par les enseignants et les apprenants.

Nous les récapitulons de la sorte :

- 1) Le nouveau programme de français en Algérie, ce programme n'a pas été aux attentes des enseignants.
- 2) Le document d'accompagnement, celui-ci n'a pas joué son rôle à savoir : présenter les démarches essentielles pour que l'enseignant puisse les exploiter dans l'enseignement de cette technique.
- 3) La didactique de la synthèse de documents enseignée dans la classe de français en Algérie : chaque enseignant a préféré une méthode car, nous l'avons déjà signalé, le document officiel n'a pas présenté une démarche claire que chaque enseignant peut suivre.
- 4) Le manuel : le manuel scolaire est l'un des moyens de communication entre l'apprenant et son enseignant. Ce manuel n'aide pas l'apprenant à maîtriser la technique de la synthèse de documents.
- 5) L'analyse du questionnaire : d'après les résultats obtenus, il est difficile d'enseigner une technique aussi complexe avec des moyens méthodologiques et pédagogiques inappropriés au niveau des apprenants.
- 6) Le test : grâce auquel nous avons pu réellement traduire les difficultés éprouvées par l'apprenant lors de la rédaction d'une synthèse de documents.

A cet effet, dans le chapitre III nous tenterons de proposer des solutions didactiques.

Après avoir fait le tour de notre problématique en étudiant la méthodologie de la technique de la synthèse de textes, présenté les résultats relatifs aux analyses que nous avons faites ; découvert la didactique qui a été mise en exergue par le nouveau programme et repéré les points incompatibles aux besoins des apprenants actuels ; nous proposons certaines solutions et exemples de corrigés de synthèses ainsi que des activités d'application pouvant aider l'apprenant à maîtriser cette technique.

Nous avons réparti cette partie en deux phases :

Dans la première, nous essayons de présenter une méthodologie simple, claire et concise afin que l'enseignant et l'apprenant puissent suivre ses étapes. Le choix des textes n'a pas été fait de manière aléatoire et rapide, mais basé sur les critères suivants :

- Thème d'actualité où l'apprenant peut accorder sa totale attention aux textes.
- Vocabulaire parfaite aidant l'apprenant à accéder au sens du texte. (vue la non maîtrise de la langue)
- Présence des temps verbaux faciles (présent de l'indicatif, futur simple, imparfait).
- Des textes contenant au maximum 4 idées.
- L'appui sur une question simple et claire.

1. Présentation des textes :

Cette méthodologie sera présentée à travers le corrigé de deux synthèses des 4 textes ; premier exemple, synthèse des textes 1 et 2. Deuxième exemple, synthèse des textes 3 et 4.

Consigne : lis attentivement les textes 1 et 2. Après avoir dégagé leurs idées et les avoir confrontées ; rédige la synthèse de ces deux textes et utilise tes phrases personnelles.

Remarque : ton texte ne doit pas contenir plus de 200 mots et pas moins de 100.

Texte 1

***Celles qui donnent la vie**

L'important ce n'est pas que les femmes représentent la moitié de la population, c'est qu'elles mettent au monde toute la population. On ne peut pas nier cette fonction sans les nier. On ne peut pas la privilégier sans réduire leurs chances de développement. C'est donc sur une corde raide qu'il faut marcher, pour entreprendre une réforme qui sera longue et en quelque sorte permanente. (...)

Il n'y pas plus de femmes actives aujourd'hui, en nombre relatif, qu'il n'y en avait il y a un siècle, 38%. Ce qui est nouveau, ce n'est pas que les femmes travaillent, c'est la nature et surtout le lieu de leur travail : hors de la maison. Elles occupent 34% des emplois salariés. C'est à ce phénomène-là que la société doit faire face. (...)

F. Giroud,

Echanges, n°11ç, janvier 1975.

Texte 2

***Femme qui travaille, femme dangereuse**

Le travail féminin apparaît en France comme une donnée relativement stable dans le temps si l'on se borne à observer la part de la population féminine dans la population active. Le travail féminin n'est donc pas en France un phénomène nouveau. Pourtant, c'est aujourd'hui seulement qu'il est examiné et observé avec inquiétude et passion, parce que les données quantitatives ne masquent plus les évolutions récentes mais profondes qui le caractérisent. Il ne s'agit pas ici d'analyser en détails le travail féminin, mais d'esquisser les grandes lignes de son évaluation et d'en examiner les conséquences sur la famille et la société. (...)

F.Piotet,

Autrement, n°3175

2. Mise en application de la méthode :

2.1. Corrigé de la synthèse n°1

A) Vue d'ensemble :

Nous tenterons de parcourir brièvement les deux textes afin de les situer l'un par rapport à l'autre. Les opinions sont généralement partagées. Dans les deux textes, les auteurs considèrent la femme active comme un phénomène qu'il faut traiter en étudiant l'impact de son évolution sur la société.

B) Analyse :

Premier texte (F. Giroud)

- a) Mettre au monde toute une population est la fonction majeure de la femme.
- b) Cette fonction ne peut pas être niée, car il est impossible de nier la femme.
- c) Pour privilégier cette fonction, il est important de réduire les chances de la femme au niveau du développement.
- d) Prévoir des solutions parce que la femme qui travaille est un phénomène social qui doit être traité.

Second texte (F. Piotet)

- 1) La grande partie de la population féminine est active.
- 2) La femme active n'est pas un phénomène nouveau.
- 3) La nouveauté réside surtout dans la croissance de la population féminine dans le travail.
- 4) L'inquiétude des observateurs et l'importance d'une étude des conséquences de ce phénomène sur la famille et la société.

C) Confrontation :

Elaborons un tableau rapide :

1 ^{er} document	2 ^{ème} document
Idée a	Idée 1
Idée b	Idée 2
Idée c	Idée 3
Idée d	Idée 4(=d)

C) Plan de la synthèse :

Faire un résumé de ces deux textes ne ferait pas apparaître clairement le point convergent des deux auteurs. L'analyse comparative permet d'en dégager les points essentiels que la synthèse va exposer. Pour éviter toute confusion sur l'origine des idées, le premier texte est désigné par (I) et le second, par (II).

Introduction

La femme qui travaille, sujet de la synthèse.

L'annonce des titres, des noms d'auteurs et des thèmes.

Développement

1. Le statut de la femme dans la société (I) / le taux de la population féminine active (II)

2. Le rôle de la femme ne peut pas être nié (I) / la femme active ce n'est pas nouveau (II)
3. La réduction des chances de la femme qui travaille (I) / la croissance de la population féminine active est un phénomène nouveau (II)
4. L'étude de l'augmentation de la population féminine active (I) / L'importance d'une étude des conséquences de ce phénomène sur la famille et la société.

Conclusion

La position prise par les deux auteurs dans leurs textes.

E) Rédaction :

Les deux textes proposés évoquent la femme ; un sujet traité par les deux journalistes : F. Giroud et F. Piotet. Ces deux articles de journaux dont le premier intitulé « celles qui donnent la vie » et le second intitulé « Femme qui travaille, femme dangereuse » ; traitent le sujet de la femme active. Pour F. Giroud, c'est la femme qui donne naissance à chaque être humain sur terre. Bien qu'elle ait cette fonction spécifique, il est impossible de la nier.

F. Piotet, lui, considère que la part de la masse féminine active est grande. Ce qui lui semble nouveau, ce n'est pas l'activité de la femme, mais la croissance de cette population. Selon F. Giroud, il faut ralentir la progression des femmes qui travaillent ; tout comme F. Piotet, jugeant la croissance de la population féminine active comme un phénomène nouveau. Les deux journalistes plaident pour une étude de cette augmentation afin de voir son impact sur la famille et la société. F. Giroud et F. Piotet se partagent les mêmes opinions, les deux s'inquiètent de ce surcroît de la masse féminine qui travaille et ont peur de ses conséquences sur la société.

Consigne : lis plusieurs fois les textes 3 et 4. Après avoir dégagé leurs idées et les avoir confrontées ; rédige la synthèse des deux textes et utilise tes phrases personnelles.

Remarque : ton texte ne doit pas contenir plus de 150 mots et pas moins de 80.

Texte 3

Les arbres

Un arbre est une grande plante dont le tronc est fait de bois (on dit qu'il est ligneux) et dont les branches ne se déploient qu'à partir d'une certaine hauteur (la base du tronc est « nue »).

Quelle est la différence entre un arbre et un arbuste ?

La différence entre un arbre et un arbuste se fait au niveau de la taille : les arbustes sont plus petits. On parle généralement d'**arbuste** si la plante mesure moins de 6 ou 7 mètre, et d'**arbre** lorsqu'elle est plus grande.

Cependant, il n'existe pas de critères très précis pour cette distinction : dans le langage courant, on appelle parfois arbuste un petit arbre ou arbre un grand arbuste !

Microsoft ® Encarta ® 2008. ©Tous droits réservés.

Texte 4

L'arbre et son environnement

Les arbres poussent dans les endroits où l'eau est disponible une bonne partie de l'année et ce dès que le sol est suffisamment profond. Dans les zones bordant les déserts, la croissance des arbres est souvent contrariée : ils prennent alors un aspect tortueux. Dans les régions montagneuses, ou aux limites des forêts nordique, les arbres, peu nombreux, sont tordus et noueux. Cependant, dans des conditions optimales, les arbres poussent en constituant de grands ensembles appelés forêts.

Microsoft ® Encarta ® 2008. © 1993-2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

2.2. Corrigé de la synthèse n°2

A) Vue d'ensemble :

Après avoir parcouru les deux textes, nous avons découvert leur thème à savoir : l'arbre. Les deux sont de type explicatif où nous ne trouvons aucune prise de position par les auteurs anonymes.

B) Analyse :

Premier texte (les arbres)

- a) L'arbre est une grande plante formée d'un tronc et de branches.
- b) Le critère de la taille fait la différence entre ce qu'on appelle un arbre et un arbuste.
- c) Ce critère est imprécis, car le langage courant prouve le contraire.

Seconde texte (l'arbre et son environnement)

- 1) L'arbre pousse dans les endroits où l'eau se trouve abondamment et perdure dans les profondeurs du sol.
- 2) La différence entre les arbres qui poussent dans les lieux déserts et ceux qui poussent dans les régions montagneuses.
- 3) Dans les meilleures conditions, les arbres poussent sans rencontrer d'obstacles ; constituant ainsi des forêts.

C) confrontation :

1 ^{er} document	2 ^{ème} document
Idée a	Idée 1
Idée b	Idée 2 (=)
Idée c	Idée 3

Nous remarquons dans ce tableau que les idées ne sont pas similaires, bien qu'elles traitent d'un même thème ; excepté l'idée (b) et (2), auxquelles nous avons attribué le signe d'égalité (=).

D) Plan de la synthèse :

Même méthode que le premier travail. Nous indiquons par le signe (I) le premier texte et par le signe (II) le second texte.

Introduction

Présentation des deux textes et leurs titres.

Développement

1. La définition de l'arbre (I)/ Le lieu compatible pour une bonne croissance de l'arbre.
2. La différence existante dans l'appellation des arbres à cause de la taille (I)/ La différence entre les lieux influencent la croissance des arbres.
3. Le langage courant désapprouve cette différence (I)/ Les bonnes conditions assurent la naissance des forêts.

Conclusion

L'anonymat des auteurs et leur indifférence par rapport au thème.

E) Rédaction de la synthèse :

Les deux textes qui nous sont proposés traitent le sujet de l'arbre. Ces deux textes intitulés « les arbres », « l'arbre et son environnement » ; montrent que cette grande plante en bois avec un tronc et des branches pousse dans les lieux où l'eau existe abondamment et perdure dans les profondeurs de la terre. Sa différence existe à la fois dans sa taille et aussi par rapport au lieu où elle pousse. Cependant, le critère de sa taille est désapprouvé par le langage courant. Bien que les auteurs des textes soient anonymes, ils ne déploient aucun avis. Ce qui est important, c'est que dans les meilleures conditions, ces plantes poussent sans rencontrer de problèmes en constituant des forêts.

Nous avons donc présenté un exemple de processus de la technique en question ainsi que le corrigé de chaque exemple. Notre objectif ici est de montrer par le chemin le plus simple quels points l'enseignant doit montrer à son apprenant pour rédiger sa synthèse et surtout comment. De plus, nous avons souhaité intervenir sur le choix des deux textes, car il ne faut pas omettre que l'objectif est d'initier les apprenants à cette technique. Dans ce qui suit, nous allons présenter

Une palette d'activités d'application afin que la technique soit ancrée dans l'esprit des apprenants actuels.

Il est primordial d'assujettir les apprenants à des activités d'application dans le but de les faire habituer à la méthodologie de la synthèse de textes ; du début jusqu'à la fin. L'entraînement vise les points suivants :

*L'apprenant s'habitue à la lecture grâce aux textes courts.

*Il s'habitue à la variation des thèmes et les types de textes.

*Il découvre à chaque entame de texte un vocabulaire nouveau qu'il pourra répertorier dans sa mémoire afin de l'utiliser dans la reformulation.

*L'apprenant développe son esprit d'analyse, lecture rapide et repérage des idées.

*Il développe son esprit de réflexion grâce au va-et-vient entre les textes.

*Il s'habitue aux trois phases de l'écriture à savoir : introduction-développement-conclusion.

Nous avons tenté au cours de cette démarche d'associer chaque activité d'application à son corrigé pour éviter toute confusion.

3. Les activités d'application :

3.1. Activité 1

Texte 1

Pollution de l'air

De nombreuses villes touchées par la pollution atmosphérique ont mis en place des procédures de restriction de la circulation automobile. Cependant, les agglomérations des pays en développement, comme ici Mexico, la plus grande métropole mondiale, doivent faire face à des problèmes structurels liés à la surpopulation, à des industries nombreuses et à des transports collectifs insuffisamment développés.

Microsoft® Encarta® 2008. © 1993-2007

Texte 2

Pollution de l'eau

Pollution de l'eau, contamination de l'eau par des corps étrangers tels que des micro-organismes, des produits chimiques, des déchets industriels ou autres. Ces substances et corps étrangers dégradent la qualité de l'eau et la rendent impropre aux usages souhaités.

Microsoft ® Encarta® 2008. Tous droits réservés

-Lis attentivement les deux textes.

-Trouve le thème commun.

-Analyse les deux textes pour dégager les éléments d'information.

-Rédiger la synthèse. Ne dépasse pas les 120 mots.

3.2. Activité 2

Texte 1

La publicité à la télévision française est autorisée depuis 1968. Elle a profondément bouleversé ses liens avec les médias. Aujourd'hui, les programmes de télé-réalité sont un support idéal pour les messages publicitaires. (...)

BARIL PASCAL/SYGMA/Corbis

Microsoft ®Encarta ®2008. ©1993-2007 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Texte 2

La publicité pousse aveuglément à l'achat. On la juge trompeuse : à cause d'un slogan astucieux, ou d'une affiche habile, le client est amené à faire un achat qu'il n'avait pas prévu. (...)

Extrait d'un texte, manuel scolaire 4^{ème} A.M p130

-Lis les deux textes.

-Trouve le thème commun.

- Dégage les idées nécessaires à la synthèse.
- Rédige ta synthèse. Pas+de 120 et pas - de 90 mots

3.3. Activité 3

Texte 1

Hiéroglyphes, caractères utilisés sans n'importe lequel des synthèses d'écriture comportant des caractères pictographiques, c'est-à-dire qui représentent des objets reconnaissables. Le terme *hiéroglyphe* est toute fois plus généralement associé à l'écriture de l'égyptien ancien.

« Hiéroglyphes. » Microsoft ®Etudes 2008[DVD]. Microsoft Corporation, 2007.

Texte 2

Peu de temps après le cunéiforme, vers 3510 avant notre ère, les Egyptiens mettent au point leur propre écriture : les hiéroglyphes. On trouve gravée et peinte sur les murs des temples et des tombes. Elle est aussi écrite à l'encre sur des feuilles de papyrus.

Après avoir lu les deux textes.

Trouve le sujet commun au deux textes.

Dégage leurs idées.

Ecris la synthèse. Ne dépasse pas 100 mots et pas moins de 50 mots.

4. Les corrigés :

4.1. Corrigé de l'activité n° 1 :

Texte 1	Texte 2
-Des villes touchées par la pollution Atmosphérique. -Proposition d'une lutte contre cette pollution. -Les causes sont : la surpopulation, les industries, transports collectifs non développés.	-Pollution de l'eau. -Les causes sont : des micro-organismes, produits chimiques, les industries.

◆ Je souligne les idées qui figurent seulement dans le texte (1) :

La pollution atmosphérique des villes- L'incitation à la lutte contre cette pollution- Les causes de cette pollution.

◆ D'une autre couleur, je souligne les idées qui appartiennent seulement au texte (2):

Pollution de l'eau – les causes de cette pollution- l'eau devient impropre à l'utilisation.

◆ Je souligne les idées communes aux deux textes :

Les causes de cette pollution.

◆ Je construis mon plan pour rédiger ma synthèse :

*Introduction

J'annonce le thème des deux textes (pollution de l'air et de l'eau).

*Développement :

◆ Je classe les idées qui m'aident à écrire mon texte.

- 1) La pollution de l'air et de l'eau touche plusieurs endroits.
- 2) L'air et l'eau deviennent impropres.
- 3) L'incitation à la lutte contre la pollution.

*Conclusion :

J'annonce les causes de ces pollutions.

◆ Je dois respecter mon plan et le nombre de mots dans la rédaction de ma synthèse :

Les deux textes traitent du problème de la pollution. La pollution atmosphérique ou de l'eau ; menacent l'environnement. D'abord, elles sont répandues dans plusieurs villes et endroits. Par conséquent, l'air devient pollué ; c'est pour cela qu'on a incité à la lutte contre la pollution. De plus, l'eau devient sale et il serait impossible de l'utiliser.

En somme, cette pollution est due à plusieurs facteurs comme la surpopulation, produits chimiques, déchets industriels et le transport, etc.

4.2. Corrigé de l'activité n°2

Texte 1	Texte 2
La publicité présente depuis 1968 dans la T.V française. Le bouleversement des liens entre la publicité et les médias. L'idéal support de la publicité était les programmes de télé-réalité.	La publicité aveugle l'acheteur. La publicité est jugée trompeuse à cause de ses astuces. La publicité jugée aussi une affiche habile.

◆ Je souligne les idées qui figurent seulement dans le texte (1) :

La publicité en France depuis 1968- ses liens sont bouleversés avec les médias- son idéal support sont les programmes de télé-réalité.

◆ D'une autre couleur, je souligne les idées qui appartiennent seulement au texte (2) :

L'acheteur est aveuglé par la publicité- on juge la publicité astucieuse- la publicité jugée aussi habile.

◆ Je souligne les idées communes aux deux textes :

L'idéal support de la publicité sont les programmes de télé-réalité- la publicité aveugle l'acheteur.

◆ Je construis mon plan pour rédiger ma synthèse :

*Introduction

J'annonce le thème des deux textes (la publicité)

*Développement :

◆ Je classe les idées qui m'aident à écrire mon texte.

1) L'apparition de la publicité en France.

2) L'influence de la publicité.

3) La valeur de la publicité.

*Conclusion :

La neutralité des auteurs envers le thème.

◆ Je dois respecter mon plan et le nombre de mots indiqué dans la rédaction de ma synthèse :

Le texte écrit par BARIL PASCAL, SYGMA Corbis traite le sujet de la publicité tout comme le second texte dont l'auteur est anonyme. La publicité est apparue en France dès 1968. Cette apparition a remué les médias. En lui servant de support, les émissions des jeux et de la vraie vie passent parfaitement les messages de la publicité. Souvent on la juge trompeuse car, elle aveugle le consommateur avec ses slogans ingénieux. On la juge aussi habile, parce qu'elle est une affiche guidant les acheteurs vers une

consommation imprévue. Quant aux auteurs des textes, ils restent neutres par rapport au thème évoqué, ils se contentent de fournir les informations.

4.3. Corrigé de l'activité n°3

Texte 1	Texte 2
Présentation des hiéroglyphes.	L'apparition de l'écriture hiéroglyphe.
L'origine des hiéroglyphes.	Les lieux de cette écriture.

◆ Je souligne les idées qui figurent seulement dans le texte (1) :

Présentation de l'écriture hiéroglyphe- l'origine des hiéroglyphes.

◆ D'une autre couleur je souligne les idées qui appartiennent seulement au texte (2) :

L'apparition de l'écriture hiéroglyphe- les lieux de cette écriture

◆ Je souligne les idées communes aux deux textes :

L'origine des hiéroglyphes- l'apparition de l'écriture hiéroglyphe.

◆ Je construis mon plan pour rédiger ma synthèse :

*Introduction

J'annonce le thème traité.

*Développement

◆ Je classe les idées qui m'aident à écrire mon texte.

1) Présenter cette écriture.

2) Montrer son origine.

3) Présenter les lieux de sa présence.

*Conclusion

J'annonce la position des auteurs.

◆ Je dois respecter mon plan et le nombre de mots dans la rédaction de ma synthèse :

Le hiéroglyphe est le thème manifesté par les deux textes. Cette écriture se caractérise par les dessins (pictographiques). Elle est apparue vers 3510 avant notre ère, c'est l'écriture relative aux égyptiens. Ils utilisaient le hiéroglyphe surtout sur les murs des temples et des tombes, gravée ou peinte. Les égyptiens l'utilisaient aussi sur les feuilles de papyrus. Bien qu'ils soient anonymes les auteurs parlent des hiéroglyphes sans manifester d'opinion.

Ce que nous avons vu précédemment, ce sont des synthèses de textes. Nous pensons qu'il est évident, voire indispensable d'associer ses activités d'application de la méthodologie de la synthèse à des activités d'application de la langue. L'apprenant aura besoin, pendant sa rédaction de la synthèse, de l'outil pouvant l'aider surtout à la reformulation qui est une étape très importante.

A cet effet, nous proposons sous forme d'activités les points de langue que l'apprenant utilisera dans la rédaction.

5. Activités de fonctionnement de la langue :

5.1. La nominalisation et la phrase nominale :

Activité (1)

***Retrouve les phrases verbales qui ont donné les phrases nominales suivantes:**

*La fin du film.

*Le sifflement des machines chauffées.

*Le grondement du tonnerre.

*Inauguration d'un stade par le président.

*Découverte d'un gisement de pétrole.

*Récompense des lauréats.

Activité (2)

◆ Transforme les phrases suivantes en phrases nominales :

- *Le musée est restauré.
- *L'avion arrivera à 16heures.
- *Le paysage est beau.
- *La porte grince.

Corrigé (1) :

Corrigé de l'activité (1)

- *La fin du film. / Le film est fini.
- *Le sifflement des machines chauffées. / Les machines chauffées sifflent.
- *Le grondement du tonnerre. / Le tonnerre gronde.
- *Inauguration d'un stade par le président. / Le président inaugure un stade.
- *Découverte d'un gisement de pétrole. / On a découvert un gisement de pétrole

- *Récompense des lauréats. / On a récompensé les lauréats.

Corrigé de l'activité (2)

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| *Le musée est restauré. | La restauration du musée. |
| *L'avion arrivera à 16heures. | L'arrivée de l'avion à 16heures. |
| *Le paysage est beau. | La beauté du paysage. |
| *La porte grince. | Le grincement de la porte. |

5.2. L'accord du participe passé :

Activité (1)

Transforme les phrases impératives suivantes en phrases déclaratives :

*Prenez vos cartables !

*Lave-toi les mains !

*Insiste et impose-toi !

*Travaillons sérieusement !

Activité (2)

Accorde les verbes entre parenthèses à leurs sujets :

*Mon père et ma mère sont (arriver).

*Mon père, ma mère et ma sœur sont (arriver).

*C'est moi qui (avoir) cassé le vase.

*Anne lauré et toi (être) mes meilleures amies.

*Ton frère et Martine sont (partir) les premiers.

Corrigé (2) :

Corrigé de l'activité (1)

Prenez vos cartables ! ♦ Vous prenez vos cartables.

Lave-toi les mains ! ♦ Tu laves tes mains.

Insiste et impose-toi ! ♦ Tu insistes et tu t'imposes.

Travaillons sérieusement ! ♦ Nous travaillons sérieusement.

Corrigé de l'activité (2)

♦ Mon père **et** ma mère **sont arrivés**.

♦ Mon père, ma mère **et** ma sœur **sont arrivés**.

♦ C'est **moi** qui **ai** cassé le vase.

◆ **Anne Laure** et **toi** êtes mes meilleures amies.

◆ Ton **frère** et **Martine** sont partis les premiers.

5.3. La subordonnée relative :

Activité (1) :

Relie les 2 phrases simples de façon à obtenir une phrase contenant une subordonnée relative. A quoi sert le pronom relatif ?

J'ai rencontré une personne. Cette personne connaît ton père.

Il a repéré un endroit charmant. Nous pourrions camper dans cet endroit.

Cette maison semble inhabitée. Les volets de cette maison sont fermés.

J'ai lu le livre. Tu m'as offert ce livre.

Activité (2) :

Souligne les subordonnées relatives de ce texte et colore le pronom relatif qui les introduit :

La mémoire du chien, dont on a tant parlé, est phénoménale. Je connais un chien qui a gardé trois années durant le souvenir du bruit d'un moteur : ses maîtres qui étaient partis pour l'Europe l'avaient confié à des amis. Les amis en question habitaient la campagne, au sommet d'une colline et je me trouvais là le soir où les maîtres du chien vinrent le rechercher après une longue absence.

Corrigé (3) :

Corrigé de l'activité (1) :

J'ai rencontré une personne **qui** connaît ton père.

Il a repéré un endroit charmant **où** nous pourrions camper.

Cette maison, **dont** les volets sont fermés, semble inhabitée.

J'ai lu le livre **que** tu m'as offert.

Corrigé de l'activité (2) :

La mémoire du chien, **dont on a tant parlé**, est phénoménale. Je connais un chien **qui a gardé trois années durant le souvenir du bruit d'un moteur** : ses maîtres **qui étaient partis pour l'Europe** l'avaient confié à des amis. Les amis en

question habitaient la compagne, au sommet d'une colline et je me trouvais là le soir où les maîtres du chien vinrent le rechercher après une longue absence.

5.4 .L'accord de l'adjectif qualificatif :

Activité (1)

Accorde les adjectifs entre parenthèses aux noms auxquels ils se rapportent :

Il a un regard (doux). Il a une touche....

Ce (petit) chien aboie. Ceschiens aboient.

Je trouve cet enfant très (gentil). Je trouve ces enfants très.....

La mère et sa fille sont (heureuses). La mère et sa fille sont.....

Il est (souriant) et (détendu). Elle estet.....

Activité (2)

Souligne l'adjectif puis transforme la phrase au pluriel :

Il n'est pas intelligent.

Sa joue est rose.

Dans le panier dort un petit chiot blanc.

Cette histoire semble intéressante.

Un garçon malicieux.

Corrigé (4) :

Corrigé de l'activité (1) :

Il a un regard (doux). Il a une touche **douce**.

Ce (petit) chien aboie. Ces **petits** chiens aboient.

Je trouve cet enfant très (gentil). Je trouve ces enfants très **gentils**.

La mère et sa fille sont (heureuses). La mère et sa fille sont **heureuses**.

Il est (souriant) et (détendu). Elle est **souriante** et **détendue**.

Corrigé de l'activité (2) :

Il n'est pas intelligent. / Ils ne sont pas intelligents.

Sa joue est rose. / Ses joues sont roses.

Dans le panier dort un petit chiot blanc. / Dans le panier dorment des petits chiots blancs

Cette histoire semble intéressante. / Ces histoires semblent intéressantes.

Un garçon malicieux. / Des garçons malicieux.

Nous rappelons que les activités présentées ci-dessus ne sont que des exemples fournis afin que nous sachions quels sont les points de langue préférables à viser lors de l'enseignement de l'expression écrite demandée.

Puisque notre cas est l'étude critique de la technique de la synthèse de documents, nous avons tenté à titre indicatif de présenter les points de langue que nous avons jugés utiles pendant la rédaction de cette technique.

Pour clore, ce chapitre a pour objectif de combler l'insuffisance constatée au sein du manuel scolaire ; ce dernier est vide d'activités d'application que ce soit au niveau de la méthodologie ou au niveau des exercices portant sur les points de la langue nécessaires à la reformulation et la clarté de l'expression écrite.

Nous avons choisi particulièrement ces thèmes : la nominalisation, l'accord du participe passé, la subordonnée relative et l'accord de l'adjectif qualificatif, car nous avons constaté le retour fréquent des lacunes à ce niveau. L'apprenant a tendance à utiliser ses phrases personnelles afin qu'il échappe au piège de la juxtaposition.

Nous espérons, avec toute modestie, avoir donné les solutions possibles à mettre en exergue pour que l'apprenant algérien actuel sache les réutiliser dans sa rédaction de la synthèse et prouver de cette façon son intérêt au moins partiel en fournissant des efforts et réexploiter ce qu'il a appris en classe avec son enseignant.

Comme, nous souhaitons avoir simplifié ces activités vis-à-vis des besoins des élèves qui restent, malgré le cumul des années d'apprentissage en langue française, faibles et aboutissent difficilement à l'atteinte des objectifs assignés par l'enseignant.

En somme, bien qu'elles soient très simples, nous espérons avoir visé l'efficacité sur le choix de ces activités d'application.

Conclusion :

Au terme de ce travail, nous disons que le cycle du secondaire a une fonction considérable dans le cursus des apprenants, celle de leur permettre de maîtriser la langue française en générale et maîtriser surtout les différentes techniques d'expression écrite et orale.

Il est la phase préparatoire voire une passerelle vers la catégorie estudiantine ; caractérisée par la recherche scientifique.

Cette catégorie doit faire preuve d'une bonne maîtrise de plusieurs opérations mentales telles que la lecture, l'analyse, l'écriture, la synthèse et la critique...

A ce niveau l'étudiant devrait être formé durant les années qui ont précédé son cursus universitaire et non pas apprendre ces opérations sur le tas.

Mais à l'état actuel des choses les apprenants-futurs étudiants-manifestent une insuffisance au niveau de la maîtrise de la langue française malgré le cumul d'années dans l'apprentissage de cette langue, faut-il souligner, qu'étudier une langue étrangère s'appuie constamment sur le côté socio culturel de l'apprenant et son niveau de performances dans la scolarité.

C'est pourquoi, les objectifs assignés par les décideurs des programmes et le contenu du manuel scolaire doivent répondre aux besoins des apprenants, solliciter certaines conditions nécessaires à l'enseignement/apprentissage de la langue française.

Maîtriser une technique d'expression écrite et orale, est l'une des préoccupations majeures dans l'enseignement/apprentissage de la langue française, principalement celle d'avoir un vocabulaire aussi riche que possible.

C'est à ce stade du cursus qu'il est judicieux de transmettre un vocabulaire riche et des techniques d'expression écrite et orale que l'apprenant utilisera dans sa vie professionnelle surtout.

De même, travailler la synthèse en la mettant sur la même échelle d'égalité avec un autre thème, (la contraction, le résumé, le compte rendu critique et le compte rendu objectif...) pose d'avantage un certain nombre de questions ; l'intérêt de la synthèse de documents est ample.

Aujourd'hui, cette technique répond présente presque dans tous les domaines et secteurs de travail.

Comme nous l'avons signalé déjà, analyser et synthétiser sont deux qualités essentielles, que ce soit dans le monde du travail, scolaire et même dans la vie quotidienne. Les deux qualités sont inséparables, elles font appel à des opérations mentales.

Nous remarquons que la technique de la synthèse de documents fait l'objet d'un apprentissage assez complexe qui demande à être simplifiée faisant la preuve d'une mauvaise analyse des besoins des apprenants actuels.

De plus, la technique est quelque peu erronée au niveau de la méthodologie.

En outre, l'apprenant lui manque réellement des activités d'application qui sont absentes dans le manuel scolaire et le temps nécessaires peut être une année pour l'entame d'un entraînement rigoureux lui permettant d'acquérir les points fondamentaux de cette technique.

Dans ce côté, les documents officiels sont avares parce qu'ils n'ont pas donné des indications claires sur le travail de la reproduction, sans lequel les productions écrites des apprenants ne sont que des copies corrigées ou annotées.

L'apport de ces documents nous paraît très insuffisant afin d'aider l'enseignant à installer en classe la pédagogie idoine de la production d'une synthèse de textes.

De notre part, nous jugeons nécessaire de faire la différence entre les productions écrites strictement indiquées dans le cadre scolaire et celles finalisées par un projet, tel est le cas de la synthèse de documents dans le programme algérien.

Pendant les examens, les établissements scolaires évaluent chez l'apprenant la capacité de produire un texte traitant un thème donné dans un temps donné.

Dans ce cas l'apprenant est mis dans une mauvaise posture de rédacteur, car il n'a pas vécu une telle situation au préalable (situation d'examen).

Nous constatons que l'enseignant de français langue étrangère doit entraîner ses apprenants à des productions de synthèses de textes dans les conditions difficiles du cadre scolaire.

En épilogue, ce choix n'a pas été épaulé par un processus méthodologique clair et efficace aidant à la fois l'enseignant et l'apprenant pendant l'enseignement/ apprentissage de la technique de la synthèse de documents, en cernant les points fondamentaux à savoir :

*Un temps suffisant pour la préparation de l'apprenant.

*Une méthodologie claire est simplifiée.

*Des activités de renforcement pour l'apprenant.

*Les conditions contraignantes à la réalisation de cette technique. (Situation d'examen-temps limité-notation).

Pour terminer ce travail il serait judicieux de voir comment les enseignants s'y prennent pour évaluer cette activité d'autant qu'elle est appelée à figurer dans l'épreuve de français au Bac, ce qui nous semble être une mission difficile.

Références bibliographiques :

- ♣ ANGLARD. VERONIQUE, *L'épreuve de français aux concours scientifiques*, Armand colin, Paris, 1999.
- ♣ BARIL. DENIS, *Techniques d'expression écrite et orale*, 10^{ème} édition, DALLOZ, Paris, 2002.
- ♣ BERARD. EVELYNE CARNIER. YVES, LAVENNE. CHRISTIAN, *Tempo 2 guide pédagogique*, les éditions Didier, Paris, 1997.
- ♣ CLAIRE. CHARNET, JACQUELINE. ROBIN-NIPI, *Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse*, Hachette Livre, Paris, 1997.
- ♣ *Contraction et synthèse des textes à l'entrée des grandes écoles. Epreuves intégrales des concours*, MARKETING, Coll. Ellipses, Paris.
- ♣ CUQ. J-PIERRE, GRUCA. ISABELLE, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE, Coll. FLE, 2003.
- ♣ DARTANIGUES. J-MARC, GHRIB. CHRISTIANE, *L'apprentissage du français au collège*, séquences de la 6^e à la 3^e, BERTRAND-LACOSTE, Paris, 2002.
- ♣ *Dicos Encarta*, Dictionnaire électronique, 2008.
- ♣ DUSZYNSKI. M, *L'épreuve écrite de français*, Ellipses Edition Marketing, Paris, 2006.
- ♣ FAYET. MICHEL, COMMEIGNES. JEAN-DENIS, *Rédiger des rapports efficaces*, Dunod, Paris, 2002.
- ♣ FAYET. MICHEL, COMMEIGNES. JEAN-DENIS, *Synthèse : Mode d'emploi*, Dunod, Paris, 2003.
- ♣ FERRANDIS. YOLANDE, *La rédaction administrative en pratique*, éditions d'organisations, Coll. Service public, Paris, 2000.

- ♣FOURNIER. J, DUTERTRE.R, *Le résumé de texte par l'exemple*, ROUDIL, Paris, 1989.
- ♣GALISSON. R, COSTE. D, *Dictionnaire de la didactique des langues*, Librairie HACHETTE, 1976.
- ♣GIASSON. JOCELYNE, *La lecture de théorie à la pratique*, de boeck, Bruxelles, 2005.
- ♣HERIL. ALAIN, MEGRIER. DOMINIQUE, *Ateliers d'écriture pour la formation d'adultes*, RETZ, 2000.
- ♣JAUBERT. ANNA, *Cohésion et cohérence, études de linguistique textuelle*, ENS Édition, Lyon, 2005.
- ♣LAVERRIERE. JAQUES, SANTUCCI. MONIQUE, SIMONET. RENÉ, *Formation à l'expression écrit et orale. 100 fiches pour enrichir vos formations, construire des programmes sur mesure*, éditions d'organisations, Paris, 2004.
- ♣LECARME. PHILIPPE, MAS. MARIE, SWIATLY. FABIENNE, *Écrire au collège, L'apport des ateliers d'écriture et de leurs pratiques*, CRDP, Lyon, 1999.
- ♣*Le petit Larousse*, Dictionnaire électronique, 2007.
- ♣MOPEAU. JEAN, *La contraction et la synthèse de textes*, NATHAN, 1977.
- ♣PRÉVOST. R, MORFAUX. LOUIS-MARIE, *Résumé&Synthèse de textes, Méthode et Exercices corrigés*, ARMAND COLIN/SEJER, coll. Cursus, Paris, 2004.
- ♣PROFIT. JEAN, *Réussir le résumé de texte et la note de synthèse*, 2^{ème} édition revue est augmentée, examens scolaires. Concours administratifs, CHRONIQUE SOCIALE, coll. L'Essentiel, Lyon, 1990.
- ♣REBOULET. ANDRÉ, *guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*, Hachette, 1971.

- ♣ ROBERT. F. MAGER, *Comment définir des objectifs pédagogiques*, Dunod, Paris, 2001.
- ♣ BORET. J-PIERRE, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, OPHRYS, coll. L'Essentiel, 2002.
- ♣ ROSIER. JEAN-MAURICE, *La didactique du français*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.
- ♣ STALLONI. YVES, *Méthode de contraction et de synthèse de textes*, concours d'entrée aux grandes écoles, 2^{ème} édition revue et corrigée, MARKETING, coll. Ellipses, Paris, 1988.
- ♣ TAGLIANTE. CHRISTINE, *La classe de langue, Techniques de classe*, CLE international, Paris, 1994.
- ♣ TROUVÉ. ALAIN, *Réussir le résumé et la synthèse de textes aux concours*, Presses Universitaires de France (PUF), Coll. Major, juillet, 2000.

Sitographie

<http://www-gtr.iutv.univ-paris13.fr/Cours/Mat/communication/DocSynthse0> le 17/06/2008 à 10h44.

<http://www-gtr.iutv.univ-paris13.fr/Cours/Mat/communication/DocSynthse1> le 17/06/2008 à 11h05.

<http://palf.free.fr/bts/generalites/synthese.htm> le 03/06/2008 à 11h53

<http://www/khouasweb.123.fr/data/artfr.xml>

<http://users.skynet.be/fralica/dispo56/pip/acti41.htm#quid> le 03/06/2008 à 11h25

<http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/produire/6mpsynth.htm> le 03/06/2008 à 11h31.

<http://users.skynet.be/fralica/dispo56/eval/41roman.htm> le 03/06/2008 à 11h38

www.oasisfle.com

<http://www.cultureco.com/leblog/219/definition-synthse-documents-français-bts/> le 25/03/2009 à 11h05

<http://www.espaceformation.com/methodes.php3?id=2> le 25/03/2009 à 11h12

<http://www2c.ac-lille.fr/bts-lectures/documents/Csycourssm/doc> le 25/03/2009 à 11h20

<http://www.cultureco.com/leblog/219/definition-synthse-documents-français-bts>

Mémoires de magistère

◆ MISSOURI. BELABESS, *Pratique d'écriture et de réécriture : le cas des étudiants de la filière de Français université de SIDI BELABES*, thèse de magistère, 2008.

TALEBI. FATIMA, *La compétence langagière liée à l'écrit, les textes de lecture en 6^{ème} AF et le vécu de l'apprenant*, thèse de magistère, 2006

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1) La synthèse de documents	
1. L'intérêt de la synthèse de documents.....	3
2. La différence entre l'analyse et la synthèse.....	4
2.1 Les objectifs.....	
2.2 Les attentes.....	
3. La définition de la synthèse de textes.....	5
4. La différence entre le résumé et la synthèse de textes.....	6
5. L'importance de la compréhension de l'écrit pour synthétiser.....	8
6. La méthode de la synthèse de textes.....	10
6.1 L'étude des textes.....	11
6.1.1. La lecture globale.....	
6.1.2. La lecture analytique.....	
6.1.3. L'élaboration du plan.....	12
6.1.4. Les pièges à éviter.....	15
6.1.5. Les points nécessaires à faire.....	
6.2 La rédaction de la synthèse	
6.2.1 Les phases du travail.....	
6.2.2 L'objectivité.....	18
6.2.3 La concision.....	
6.2.4 La reformulation.....	19

6.2.4.1. La mise en forme.....	
6.2.4.2. La révision.....	20
6.2.4.3. La mise en forme finale.....	
6.3 La répartition selon la durée de l'épreuve.....	22
7. L'évaluation de la synthèse de documents.....	23
8. La finalité dans la maîtrise de la synthèse de documents.....	24
8.1 La synthèse et le monde de travail.....	
8.2 Ses qualités révélées.....	
9. La didactique de la synthèse de documents.....	25
9.1 Définition de l'objet de l'apprentissage.....	26
9.2. La mise en situation.....	
9.3 La production initiale.....	
9.4. Des modules pour aborder les éléments du travail.....	
9.5. La production finale.....	
9.6. La démarche de l'intervention.....	27
Chapitre 11) Protocole d'enquête	
1. Lecture du nouveau programme de français en Algérie.....	29
2. Commentaire.....	30
3. Lecture du document d'accompagnement.....	32
4. Commentaire.....	
5. Présentation de la didactique de la synthèse de documents enseignée dans la classe de français en Algérie.....	33

6. Commentaire.....	35
7. Lecture du manuel.....	
8. Commentaire.....	37
8.1 Analyse des textes supports.....	
8.2 Analyse des activités de compréhension.....	39
8.3 Analyse des activités d'expression écrite.....	41
8.4 Analyse des exercices.....	44
8.5. Analyse des feuilles de route.....	45
9. L'analyse du questionnaire.....	46
9.1 Description du questionnaire.....	
9.2. Description du public	47
9.3 Commentaire des résultats.....	
10.Le test.....	59
10.1. Description du public.....	60
10.2. Description du sujet.....	
10.3. La grille d'évaluation.....	
10.4. Interprétation du résultat.....	
10.5. Correction de la synthèse.....	63
Chapitre III) : propositions didactiques.....	
1. Présentation des textes.....	67
2. Mise en application de la méthode.....	69

2.1. Corrigé de la synthèse n°1.....	
2.2. Corrigé de la synthèse n°2.....	72
3. Les activités d'application.....	75
3.1. Activité 1.....	
3.2. Activité 2.....	76
3.3 Activité 3.....	77
4. Les corrigés.....	78
4.1. Corrigé de l'activité n°1.....	
4.2. Corrigé de l'activité n°2.....	79
4.3. Corrigé de l'activité n°3.....	81
5. Activités de fonctionnement de la langue.....	82
5.1. La nominalisation et la phrase nominale.....	
5.2. L'accord du participe passé.....	84
5.3. La subordonnée relative.....	85
5.4. L'accord de l'adjectif qualificatif.....	86
Conclusion.....	89
Références bibliographiques.....	92
Sitographie.....	94
Mémoires de magistère.....	95
Table des matières.....	96
Annexes.....	100

Résumé

L'épreuve de la synthèse de documents s'impose aujourd'hui dans tous les secteurs de l'enseignement scolaire et professionnel. Différente du résumé des textes, elle exige de l'étudiant, intelligence, culture générale et maîtrise de la langue. La méthodologie est proposée à l'enseignant pour l'aider dans sa tâche. Le présent travail s'adresse aux étudiants pour leur permettre d'éviter les pièges de l'épreuve, durant la manipulation des supports écrits. La synthèse de documents épreuve, exercice qui tend à s'implanter solidement dans les classes qui préparent aux études universitaires. Le seul objectif de ce mémoire est de fournir une démarche solide, efficace, rapide pour mener à bien cette synthèse, difficile et délicate.

Mots clés :

Synthèse de documents; Analyse; Lecture; Ecriture; Confrontation; Plan; Brouillon; Compréhension; Objectif; Résumé.